



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

=====
DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES
STATISTIQUES ÉCONOMIQUES



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

=====
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Fin décembre 2016



Date de Publication : 15 février 2017

Publication trimestrielle *N° 4/2016*

SOUS DIRECTION DE LA CONJONCTURE

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1^{er} étage

Tél: (00225) 20 20 09 24/ 20 20 09 25/ 20 21 07 38

04 BP 650 Abidjan 04

Email: sd.c.dppsedge@dge.gouv.ci

SOMMAIRE

SYNTHESE	iv
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	1
I.1. PAYS AVANCÉS	1
I.2. PAYS ÉMERGENTS ET PAYS EN DEVELOPPEMENT	2
I.3. PAYS DE LA ZONE UEMOA	3
I.4. MARCHES DES PRODUITS EXPORTES ET DES CHANGES	3
I.5. INDICES BOURSIERS INTERNATIONAUX	4
II. CONJONCTURE NATIONALE	5
II.1. SECTEUR REEL	6
II.2. FINANCES PUBLIQUES	17
II.3. COMMERCE EXTERIEUR	20
II.4. SITUATION MONETAIRE ET MARCHÉ BOURSIER	22
CONCLUSION	24

TABLE DES ILLUSTRATIONS

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Cours du dollar en Euro à fin décembre 2016	4
Graphique 2 : Evolution du nombre d'entreprises créées de 2013 à 2016	5
Graphique 3 : Evolution du taux de croissance du PIB réel (en %)	6
Graphique 4 : Evolution du PIB par habitant de 2012 à 2016 (en FCFA)	6
Graphique 5 : Indice de production du secteur manufacturier	10
Graphique 6 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail	11
Graphique 7 : Répartition du nombre de passagers au départ d'Abidjan par destination	12
Graphique 8 : Evolution du transport ferroviaire de marchandises	13
Graphique 9 : Taux d'inflation (2013-2016)	16
Graphique 10 : Evolution du taux des effectifs dans le secteur moderne.....	16
Graphique 11 : Indicateurs des finances publiques à fin décembre.....	17
Graphique 12 : Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur (hors biens exceptionnels).....	20
Graphique 13 : Répartition géographique des exportations à fin décembre 2016.....	21
Graphique 14 : Répartition géographique des importations à fin décembre 2016	22
Graphique 15 : Principaux agrégats monétaires (en milliards de FCFA).....	22
Graphique 16 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA	24

TABLEAUX

Tableau 1 : Taux de croissance dans les pays avancés en 2016 (en %)	1
Tableau 2 : Taux de croissance dans les pays émergents et pays en développement en 2016 (en %)	2
Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA	3
Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation (en tonnes)	7
Tableau 5: Principales productions de l'agriculture vivrière.....	8
Tableau 6: Concours extérieurs 2015-2016	19
Tableau 7 : Structure des exportations 2015-2016 (en %)	21
Tableau 8 : Structure des importations 2015-2016 (en %).....	21

LISTE DES ABBREVIATIONS ET ACRONYMES

BIC :	Bénéfice Industriel et Commercial
BRVM 10 :	Indice des dix entreprises les plus performantes de la BRVM
BRVM :	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BTP :	Bâtiments et Travaux Publics
CAF :	Coût Assurance Fret
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEPICI :	Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire
DDO :	Distillate Diesel Oil
DGD :	Direction Générale des douanes
DGE :	Direction Générale de l'Economie
FCFA :	Franc de la Coopération Financière d'Afrique
FMI :	Fonds Monétaire International
Gwh	Giga watt heure
HVO :	Heavy Vacuum Oil
MW :	Mégawatt
PEM :	Perspectives Economiques Mondiales
PIB :	Produit Intérieur Brut
PND :	Plan National de Développement
PNIA :	Programme National d'Investissement Agricole
SIR :	Société Ivoirienne de Raffinage
UEMOA :	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
FED :	Federal Reserve System (Reserve fédérale des Etats Unis)
JGB :	Japanese Government Bond (Emprunt d'Etat Japonais)

SYNTHESE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

*Tous les chiffres sont à fin décembre 2016 sauf indications contraires****L'Economie mondiale reste atone***

Au **niveau mondial**, selon les dernières estimations du FMI, l'activité économique a progressé de 3,1% en 2016 moins vite qu'en 2015 (+3,2%). Cette décélération de la croissance est imputable aux économies avancées (+1,6% après +2,1% un an plus tôt) tandis que les pays émergents et pays en développement, ont vu leur PIB augmenter de 4,1% comme en 2015.

Dans les **pays avancés**, la décélération en 2016 s'explique par la moindre progression de l'activité aux Etats-Unis (+1,6% contre +2,6% un an plus tôt), dans la Zone Euro (+1,7% contre 2,0% un an en arrière), au Royaume-Uni (2,0% après 2,2% en 2015) et au Japon (+0,9% contre 1,2% en 2015). Les Etats Unis ont subi le recul de l'investissement des entreprises, tandis que la Zone Euro et le Royaume-Uni ont été impactés par les incertitudes liées au vote en faveur du Brexit. Au Japon, l'activité ralentirait sous l'effet de la faiblesse de la demande interne et de l'inflation.

Dans les **pays émergents et pays en développement**, l'activité a progressé de 4,1% en 2016, au même rythme qu'en 2015 malgré le léger ralentissement de l'économie chinoise (+6,7% contre +6,9% un an plus tôt) et l'ajustement des pays exportateurs de produits de base confrontés à la baisse des cours.

En **Afrique subsaharienne**, le PIB a évolué de +1,6% contre +3,2% l'année précédente. Le ralentissement de la croissance dans la zone s'est accentué en relation principalement avec le repli des prix des produits de base qui a affecté notamment les deux grandes économies que sont l'Afrique du sud (+0,3% contre +1,3% un an plus tôt) et le Nigéria (-1,5% contre +2,7% un an plus tôt).

Dans la **zone UEMOA**, la croissance du PIB s'est accéléré en 2016 (+6,8% contre +6,6% en 2015) grâce à la consolidation de l'activité dans le secteur secondaire et à la bonne tenue du secteur tertiaire. Elle serait tirée par la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

L'Evolution mitigée des cours des principaux produits

En moyenne annuelle, les cours du pétrole brut (-15,9%), du supercarburant (-13,5%), du gazole (-20,4%), du maïs (-4,8%) et du cacao (-7,2%) s'affichent en baisse. Par contre, les cours du café (+2,1%), du coton (+5,4%), de l'huile de palme (+13,2%), du caoutchouc (+1,1%), du sucre (+38,1%), de l'or (+7,6%) et du riz blanchi (+2,1%) progressent.

Ainsi, l'indice Moody's des matières premières se replie de 1,6% en moyenne sur l'année.

L'Euro moins fort que le dollar et le yen

Le **marché des changes** est caractérisé par une dépréciation de l'euro en moyenne sur les douze mois de 2016, par rapport au yen japonais (-10,4%) et au dollar US (-0,3%). En revanche, la monnaie européenne s'apprécie face à la livre sterling (+12,8%), au Rand sud-africain (+15,0%) et au Yuan renminbi chinois (+5,4%).

Activités nationales globalement favorables

Au **plan national**, l'activité économique a évolué dans un cadre macroéconomique solide, un environnement socio politique apaisé, un climat des affaires propice et une gouvernance renforcée. Elle a bénéficié également du démarrage de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2016-2020 qui vise principalement la transformation structurelle de l'économie ivoirienne par l'industrialisation. Les premières actions de ce PND notamment dans le milieu agricole ont permis d'atténuer l'impact de l'irrégularité des pluies que le pays a connue au premier trimestre 2016.

Le climat des affaires s'est amélioré grâce à des réformes prioritaires qui ont en grande partie visé la dématérialisation des actes et services administratifs. Ces réformes ont porté notamment sur (i) la mise en place du guichet unique du permis de construire, (ii) la mise en ligne des informations relatives au permis de construire, (iii) l'opérationnalisation du Bureau d'Information sur le Crédit, (iv) l'opérationnalisation du module d'activités du système de gestion du tribunal de commerce, du registre de commerce et du crédit immobilier (e-EtribCom), (v) le renforcement du cadre juridique des créances, et (vi) la mise en place des télé-déclarations des impôts et taxes.

Selon le rapport 2016-2017 du Forum Economique Mondial, l'économie ivoirienne figure parmi les dix économies africaines les plus compétitives.

Les réformes mises en œuvre et l'engagement politique du Gouvernement ont favorisé l'attractivité économique de la Côte d'Ivoire. Ainsi, le Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire (CEPICI) a enregistré 12 166 créations d'entreprises en 2016 contre 9 534 en 2015, soit une augmentation de 28%. En outre, les investissements agréés par le CEPICI sont restés soutenus avec un niveau de 672 milliards.

Au niveau socio-politique, à la suite de la bonne tenue de l'élection présidentielle en octobre 2015, une nouvelle constitution a été adoptée par référendum avec 93,42% des suffrages, et les élections législatives ont été organisées. Le bon déroulement de l'ensemble de ces échéances électorales a contribué à consolider la stabilité du pays.

Par ailleurs, l'éligibilité de la Côte d'Ivoire au programme Compact du Millenium Challenge Corporation (MCC) traduit les progrès accomplis dans les domaines de la politique macroéconomique, de la bonne gouvernance et de la transparence. De même, à la dernière évaluation de la qualité des politiques et des institutions nationales faite par la Banque Mondiale (Country Policy and Institutional Assessment), portant sur l'année 2015, la note de la Côte d'Ivoire a atteint 3,3 sur un total de 6 contre 2,9 en 2011.

Les avancées significatives enregistrées ont permis la signature avec le FMI d'un nouveau Programme Economique et Financier visant à soutenir la réalisation des objectifs du PND 2016-2020, et qui témoigne de la confiance des partenaires techniques et financiers en l'économie ivoirienne.

Bonne dynamique du vivrier dans le secteur primaire

Le **secteur primaire** a bénéficié de la poursuite de la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA). Toutefois, les conditions climatiques peu favorables ont impacté négativement les productions des principales cultures. Ainsi dans l'agriculture d'exportation, le cacao (-10,5%), le café (-16,6%), la noix de cajou (-7,5%), l'ananas (-27,0%), le coton graine (-23,6%) et le sucre (-5,4%) se sont repliés tandis que les productions de banane (+18,6%) et de caoutchouc (+25,8%), ont connu une hausse. Dans le vivrier, où les cycles de production sont plus courts, les efforts consentis par le Gouvernement à travers le programme d'urgence de relance agricole ont permis de contenir les effets négatifs de la sécheresse. Il s'est agi notamment de la promotion de la maîtrise de l'eau, de la distribution de semences améliorées et de l'extension des surfaces cultivées. La branche vivrière devrait croître de 7,4% en 2016.

Consolidation du secteur secondaire

Les activités du **secteur secondaire** ont maintenu en 2016, leur tendance haussière observée depuis 2012. L'indice de la production industrielle croît de 7,1%, porté par les industries extractives (+40,5%), la branche « Electricité gaz et eau » (+13,4%) ainsi que les industries manufacturières (+1,6%). La forte progression des activités extractives s'explique par l'exploitation de nouveaux puits pétroliers et gaziers. La production d'électricité a bénéficié de l'optimisation des capacités de production additionnelles installées au niveau des centrales thermiques d'AZITO et de CIPREL au cours de l'année 2015. De même, l'indicateur avancé des BTP est en croissance de 1,7%.

Evolution contrastée du secteur tertiaire

Le **secteur tertiaire** affiche une évolution contrastée de ses composantes. En effet, au niveau du transport, les trafics aérien de passagers (+14,2%), routier (+3,8%) et ferroviaire de marchandises (+1,1%) sont en progrès tandis que le trafic maritime (-0,9%) se contracte. De même, l'indice du chiffre d'affaire du commerce de détail recule de 0,1% en termes

nominaux, en lien avec la baisse des ventes de la quasi-totalité de ses composantes. Cette contraction de l'ICA est à relativiser, en raison d'une sous-évaluation de l'activité du fait de la non prise en compte, dans l'échantillon d'analyse, des nouveaux centres commerciaux et hypermarchés entrés en activité sur la période 2012-2016. Les hausses en volume des importations de biens de consommation (+8,8%) et de la consommation de produits pétroliers (+13,3%) laissent envisager une embellie du commerce.

Faible niveau d'inflation

L'**inflation** ressort modérée à 0,7% en 2016. Cette évolution résulte du recul des prix des produits non alimentaires (-0,1%) et du renchérissement des prix des produits alimentaires (+3,1%) dû à la sécheresse.

La faiblesse de l'inflation s'explique par le fléchissement des prix des produits importés (-1,1%) compensant en partie la hausse de 1,1% des produits locaux.

Emplois en progression

Le **marché de l'emploi** dans le secteur moderne poursuit sa dynamique favorable en rapport avec la croissance de l'activité économique. Ainsi, il est enregistré un accroissement de 4,4% de l'effectif des salariés, soit une création nette de 38 369 emplois sur un an. Cette évolution est tirée par le secteur privé (+4,7%; +31 828 emplois nets créés) et l'administration publique (+3,3%; +6 541 emplois nets créés).

Renforcement des dépenses d'investissement

En 2016, la situation des finances publiques fait ressortir un niveau de recouvrement de recettes fiscales de 3 197,7 milliards (15,2% du PIB) contre un objectif de 3 318,2 milliards (15,8% du PIB). La moins-value de 120,5 milliards est attribuable aussi bien au repli des recouvrements des recettes de porte (-71,4 milliards) qu'aux recettes intérieures (-49,1 milliards). Quant aux **dépenses totales et prêts nets**, ils ont été évalués à 5 014,7 milliards (23,8% du PIB) contre 5 215,3 milliards (24,8% du PIB) prévus. La sous consommation de 200,5 milliards provient principalement des dépenses d'investissements (-163,4 milliards) et de personnels (-33,5 milliards). Les investissements ont atteint 1 408,7 milliards avec un taux d'exécution de 89,6%.

Par rapport à l'année 2015, les recettes fiscales ainsi que les dépenses et prêts nets se sont accrues respectivement de 8,2% et 12,2%. De façon spécifique, les dépenses d'investissement ont progressé de 12,9%.

Il en résulte un solde primaire de base déficitaire équivalent à 1,9% du PIB et un déficit budgétaire global à 4,0% du PIB. Ce déficit a été couvert en grande partie par un recours au marché monétaire et financier sous régional.

Excédent commercial consolidé

Les **échanges de marchandises** en commerce spécial et hors biens exceptionnels sont marqués par un repli en valeur aussi bien des importations que des exportations. Les exportations en valeur se sont contractées de 4,8%, en lien avec la baisse des volumes de 6,0% alors que les prix augmentaient de 1,3%. Quant aux importations, elles ont baissé en valeur de 7,8% du fait du recul des prix de 11,3% tandis que les volumes progressaient de 4,0%. Les termes de l'échange se sont nettement améliorés de 14,2%. Il découle de ces évolutions, un excédent commercial en hausse de 8,6% par rapport à 2015 et équivalent à 6,3% du PIB.

Financement bancaire en hausse

La **situation monétaire** est marquée par un accroissement des crédits intérieurs nets de 18,4% et une contraction des avoirs extérieurs nets de 9,1%. La progression des crédits intérieurs nets résulte de l'augmentation du crédit net au Gouvernement de 27,8% et des crédits à l'économie de 15,4%. Du côté des avoirs extérieurs, la contraction reflète le déficit global de la Balance des paiements. Il en découle un accroissement de la masse monétaire de 12,1%.

Le **marché boursier** est caractérisé à la fois par une progression de 10,4% de la capitalisation boursière composite et de 5,2% en moyenne de l'indice BRVM composite. La valeur des transactions au niveau de la place financière a progressé de 25,3%. Au niveau du volume, le nombre de titres échangés a augmenté de 71,4%. L'évolution de la BRVM au cours des quatre dernières années lui a permis d'être caractérisé comme la Bourse la plus innovante en Afrique et d'accéder à la catégorie « Marché Frontière » du Morgan Stanley Capital International (MSCI).

En conclusion, l'activité économique est en hausse, tirée par des secteurs secondaire et tertiaire. Le dynamisme anticipé dans le vivrier devrait contrebalancer la moindre performance de l'agriculture d'exportation. La croissance a été soutenue par une accélération des investissements tant publics que privés. La progression du PIB réel devrait être élevée en 2016, maintenant la Côte d'Ivoire dans le groupe de tête des pays à forte croissance dans le monde.

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au **niveau mondial**, selon les dernières estimations du FMI¹, la croissance de l'économie a été de +3,1% en 2016 contre +3,2% en 2015. Cette décélération de la croissance est imputable aux économies avancées dont le rythme de progression est descendu à 1,6% après 2,1% un an plus tôt notamment sous l'effet du ralentissement aux Etats-Unis, au Japon, au Royaume-Uni et dans la Zone Euro. Au niveau des pays émergents et pays en développement, l'activité a augmenté de 4,1% au même rythme qu'en 2015.

I.1. PAYS AVANCÉS

L'activité dans les **pays avancés** en 2016 a crû de 1,6%, sous l'effet d'une évolution contrastée dans les différents pays. En effet, une décélération de la croissance est observée aux Etats-Unis, au Japon et au Royaume-Uni par rapport à la réalisation de 2015 tandis qu'en Allemagne, en Italie, et au Canada une accélération est enregistrée. S'agissant de la France et de l'Espagne leur rythme de progression est resté stable.

Tableau 1 : Taux de croissance dans les pays avancés en 2016 (en %)

Pays	Données trimestrielles 2016			Données annuelles		
	T2	T3	T4	2015 réal.	Oct. 2016	Janv. 2017
Pays avancés	0,4	0,5	0,5	2,1	1,6	1,6
Etats Unis	0,4	0,9	0,5	2,6	1,6	1,6
Canada	-0,3	0,9	ND	0,9	1,2	1,3
Japon	0,5	0,3	0,2	1,2	0,5	0,9
Royaume-Uni	0,6	0,6	0,6	2,2	1,8	2,0
Zone Euro	0,3	0,4	0,4	2,0	1,7	1,7
Allemagne	0,4	0,2	0,5	1,5	1,7	1,7
France	-0,1	0,2	0,4	1,3	1,3	1,3
Italie	0,1	0,3	0,1	0,7	0,8	0,9
Espagne	0,8	0,7	0,7	3,2	3,1	3,2
Grèce	0,4	0,8	ND	-0,2	0,1	0,1

Source : FMI WEO janvier 2017; OCDE, INSEE

Aux **États-Unis**, la croissance du PIB s'est établie à +1,6%, moins forte qu'en 2015 (+2,6%), en dépit d'une accélération de l'activité au troisième trimestre (+0,9% après +0,4% au trimestre précédent) et d'une croissance solide au quatrième trimestre (+0,5%), tirée par une demande intérieure vigoureuse. Le ralentissement de l'économie américaine en 2016 s'explique par la contraction de l'investissement des entreprises et l'ajustement à la baisse des stocks.

Au **Japon**, le PIB est ressorti en hausse de 0,9% en 2016 après +1,2% en 2015. En effet, en dépit des mesures de relance budgétaire prises au second semestre et d'une politique monétaire accommodante, l'économie japonaise a subi la faiblesse de la demande interne et de l'inflation ainsi que l'appréciation du yen qui contribue à une perte de compétitivité.

La croissance du PIB **britannique** s'est maintenue à +0,6% au quatrième trimestre tout comme au troisième trimestre, malgré les incertitudes nées du vote en faveur de la sortie de l'Union Européenne (Brexit). Par conséquent, la croissance du PIB de 2016 s'est établie à 2,0% contre une prévision revue à la baisse à 1,7% en juillet 2016. Le choc économique immédiat redouté n'a pas eu lieu et la croissance est restée dynamique, tirée par le secteur des services, notamment la finance, la distribution, la communication et le transport.

Au **Canada**, la croissance du PIB est estimée à 1,3% en 2016 contre une réalisation de 0,9% en 2015. En effet, après un deuxième trimestre décevant (-0,3%), l'activité économique a enregistré un rebond à partir du troisième trimestre 2016 (+0,9%), grâce à la reprise dans le secteur de l'énergie et à la progression des exportations de biens et de services.

Dans la **Zone Euro**, le vote du Royaume-Uni en faveur du Brexit a miné la confiance des ménages et des entreprises. La croissance du PIB s'est située à +1,7%, en retrait par rapport à la réalisation de +2,0% en 2015. Ce taux de croissance résulte d'une évolution contrastée des différents pays.

¹ Mise à jour des PEM de janvier 2017

En **Allemagne**, l'activité économique s'est accélérée en 2016, bénéficiant de la consolidation de la consommation intérieure. Le PIB a augmenté de 1,7% contre +1,5% un an plus tôt. Toutefois, il convient de noter que le pays a subi, au second semestre, un recul des investissements et une moindre demande extérieure au PIB.

En **France**, le PIB a enregistré une progression de 1,3%, au même rythme qu'en 2015, malgré la contraction de la production agricole ainsi que le ralentissement de l'industrie manufacturière et de la production d'énergie. L'activité économique a profité d'une demande intérieure soutenue, grâce à un accroissement de la consommation des ménages. Par ailleurs, l'activité a bénéficié de la bonne orientation des services.

L'économie **italienne** continue de se consolider. Elle a tiré avantage, en 2016, d'une demande intérieure soutenue ainsi que d'une bonne tenue de l'industrie et des services. Le PIB a augmenté de 0,9% après 0,7% en 2015 et 0,1% en 2014.

En **Espagne**, la croissance économique est restée soutenue en lien avec le dynamisme de la consommation des ménages ainsi que la vigueur de l'investissement en biens d'équipement et de la demande extérieure. La croissance estimée de l'année 2016 se situe à 3,2% tout comme en 2015.

L'activité économique en **Grèce** se redresse progressivement. La croissance de l'année 2016 a été de 0,1% après une décroissance (-0,2%) enregistrée en 2015. Cette évolution est en lien avec la mise en œuvre des réformes structurelles ainsi que de la stabilisation des conditions économiques et politiques.

I.2. PAYS ÉMERGENTS ET PAYS EN DEVELOPPEMENT

Dans les pays émergents et pays en développement, le PIB a progressé de 4,1% en 2016, au même rythme qu'en 2015. Cependant, les évolutions des différentes économies sont contrastées. En effet, les économies de ce groupe de pays subissent le ralentissement de l'économie chinoise, la poursuite de l'ajustement des pays exportateurs de produits de base confrontés à la baisse de

leurs recettes, les répercussions de la persistance d'une demande faible dans les pays avancés, les conflits internes, les discordes politiques et les tensions géopolitiques dans plusieurs pays.

Tableau 2 : Taux de croissance dans les pays émergents et pays en développement en 2016 (en %)

Pays	Données trimestrielles 2016			Données annuelles		
	T1	T2	T3	2015 réal.	Oct. 2016	Janv. 2016
Pays émergents				4,1	4,2	4,1
Chine	1,3	1,9	1,8	6,9	6,6	6,7
Russie²	-1,2	-0,6	-0,4	-3,7	-0,8	-0,6
Brésil	-0,5	-0,4	-0,8	-3,8	-3,3	-3,5
Inde	2,0	1,5	1,8	7,6	7,6	6,6
Afrique subsaharienne				3,4	1,4	1,6
Nigéria	-0,4	-2,1	-2,2	2,7	-1,7	-1,5
Afrique du sud	-0,3	0,9	0,1	1,3	0,1	0,3

Source : FMI WEO janvier 2017 ; OCDE

L'économie chinoise a continué de décélérer du fait de la baisse des exportations et du recul des investissements en équipements d'entreprise. Cependant, l'activité a bénéficié du dynamisme de la demande intérieure. Au total, la croissance de la Chine s'est affichée à +6,7% en 2016 contre +6,9% en 2015.

En Inde, l'économie a enregistré une progression du PIB de 6,6% en 2016 contre 7,6% l'année antérieure. L'activité tire avantage de la solidité de la demande intérieure favorisée par une forte consommation publique, une baisse des prix alimentaires et une revalorisation annoncée des salaires des fonctionnaires.

L'économie du **Brésil** s'est enfoncée dans la récession avec une contraction du PIB de 3,5% après -3,8% en 2015. Cette tendance récessive est la conséquence des baisses des exportations et de la production industrielle.

Le produit intérieur brut de la **Russie** a légèrement baissé de 0,6% après une forte contraction de 3,7% réalisée en

² Glissement annuel

2015. L'économie russe souffre de l'effondrement des cours du pétrole et des conséquences de l'embargo décrété par les pays occidentaux suite aux différends sur la Crimée et la Syrie.

L'Afrique subsaharienne a enregistré une décélération de l'activité économique en 2016. Le taux de croissance du PIB est ressorti à +1,6% après +3,4% en 2015 et 5,1% en 2014. Le ralentissement de la croissance dans la zone s'est accentué à cause de la baisse des prix des produits de base ainsi que des conditions politiques et économiques difficiles. La décélération est tirée principalement par les deux grandes économies que sont l'Afrique du sud et le Nigéria.

En **Afrique du Sud**, l'activité économique a subi la contraction de l'industrie manufacturière ainsi que de la production de l'électricité, de l'eau et du gaz. De même, l'activité commerciale est ressortie en repli et la production agricole en baisse, victime d'une des pires sécheresses que le pays a connues. Le PIB s'est inscrit en hausse de 0,3%, en décélération par rapport à la réalisation de 1,3% en 2015.

L'économie du **Nigeria**, s'est de nouveau contractée au troisième trimestre de 2,2% après des baisses successives de 0,4% et 2,1% au cours des deux trimestres précédents. Ainsi, en 2016, l'activité replie de 1,5% après une croissance de +2,7% réalisée en 2015. L'économie nigériane pâtit non seulement des chocs externes, en particulier le retrait des cours du pétrole, mais aussi l'instabilité dans le delta du Niger et les attaques terroristes dans l'extrême nord.

I.3. PAYS DE LA ZONE UEMOA

Le rythme de progression de l'activité économique dans l'UEMOA est resté soutenu en 2016 grâce à la consolidation du secteur secondaire et à la bonne tenue du secteur tertiaire. Le taux de croissance du PIB de l'Union se situerait à +6,8% en 2016 après +6,6% en 2015³.

La croissance serait soutenue dans l'ensemble des pays et tirée par la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA

Pays	Croissance du PIB en 2015	Croissance du PIB en 2016
Bénin	5,0	5,0
Burkina Faso	4,0	5,4
Côte d'Ivoire	9,2	9,3
Guinée Bissau	5,8	5,4
Mali	6,0	5,4
Niger	3,5	4,6
Sénégal	6,5	6,6
Togo	5,4	5,4
UEMOA	6,6	6,8

Sources: DGE/DPPSE ; Commission de l'UEMOA, RSM décembre 2016

Au niveau **des prix à la consommation**, l'inflation resterait maîtrisée à +1,2% en 2016 contre 1,0% l'année antérieure. Ce faible niveau d'inflation est expliqué par l'évolution favorable des termes de l'échange.

Les **finances publiques** de l'Union seraient caractérisées par le maintien des déficits budgétaires à des niveaux relativement élevés. Ainsi, il serait enregistré une dégradation (-6,8% contre -6,6% en 2015), du solde budgétaire hors dons, attribuable à une hausse des dépenses (25,8% du PIB contre 25,2% du PIB en 2015) malgré une amélioration du recouvrement des recettes hors dons (+19,0% du PIB contre +18,6% en 2015).

Au niveau des **échanges extérieurs**, le solde commercial de l'Union enregistrerait un déficit en pourcentage du PIB de 1,7% contre -1,4 % un an plutôt. Cette détérioration du solde serait imputable à l'ensemble des pays de l'UEMOA. Toutefois, la Côte d'Ivoire et la Guinée Bissau maintiendraient des soldes commerciaux excédentaires.

I.4. MARCHES DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES

Cours du pétrole brut bas mais en redressement au second semestre 2016

En moyenne annuelle, les cours des matières premières sont marqués par une évolution contrastée des principaux produits. Une baisse des cours est observée au niveau du pétrole brut (-15,9%), du supercarburant (-13,5%), du gazole (-20,4%), du maïs (-4,8%) et du cacao (-7,2%).

³ Rapport de Surveillance Multilatérale, décembre 2016

En revanche, les cours du café (+2,1%), du coton (+5,4%), de l'huile de palme (+13,2%), du caoutchouc (+1,1%), du sucre (+38,1%), de l'or (+7,6%) et du riz blanchi (+2,1%) se raffermissent.

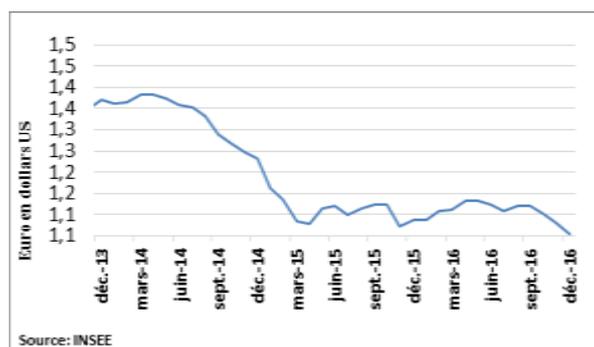
Il résulte de ces évolutions un repli de l'indice Moody's des matières premières de 1,6% en moyenne sur l'année.

En évolution mensuelle, les cours des principaux produits se sont redressés au mois de décembre 2016, à l'exception du sucre (-10,0%), de l'or (-6,8%), du café (-9,7%) et du cacao (-8,5%). Ainsi, le cours du baril de Brent a atteint 54,1 dollars USD, son plus haut niveau depuis le mois de juillet 2015. Il a progressé de 16,6% par rapport au mois de novembre, en lien avec l'accord des grands producteurs mondiaux de l'or noir portant sur la réduction de l'offre.

Euro en constante dépréciation face au dollar américain en moyenne sur la période

Le **marché des changes** connaît une dépréciation de l'euro, en moyenne sur l'année 2016, par rapport au yen japonais (-10,4%) et au dollar US (-0,3%) qui a été revigoré par la décision de la FED d'augmenter son taux directeur de 0,25 point. Par contre, la monnaie unique se renforce face au dollar canadien (+3,4%), à la livre sterling (+12,8%), au Rand sud-africain (+15,0%) et au Yuan renminbi chinois (+5,4%).

Graphique 1 : Cours du dollar en Euro à fin décembre 2016



En **évolution mensuelle**, la monnaie européenne cède au mois de décembre face aux principales monnaies notamment, la livre sterling (-2,8%), le dollar US (-2,4%), le Rand sud-africain (-2,8%) et le Yuan Renminbi (-1,2%). Toutefois, elle s'apprécie par rapport à la monnaie nippone de 4,7%. Cette dépréciation du yen est provoquée par des autorités monétaires qui interviennent sur le marché monétaire par le rachat accru des obligations d'Etat (JGB) en vue de faire reculer les taux longs.

I.5. INDICES BOURSIERS INTERNATIONAUX

Malgré un démarrage de l'année 2016 sur fond d'inquiétudes occasionnées par les incertitudes nées du Brexit et le décrochage des marchés chinois dû à la dévaluation prolongée du yuan, les différentes places financières ont connu des évolutions positives. Ainsi, à Wall Street, les indices boursiers ont terminé l'année en hausse à l'instar du Dow Jones 30 (+13,4%), le S&P 500 (+9,5%) et le Nasdaq Composite (+7,5%).

Sur les places européennes, le FTSE (+13,9%) britannique a bénéficié de la dépréciation de la Livre Sterling qui stimule les exportations. Le Dax 30 (+6,9%), quant à lui, a profité de la bonne santé de l'économie allemande. A Paris, le CAC 40 a progressé de 4,9%, par contre, l'IBEX 35 (-2,2%) espagnole, le BEL 20 (-2,5%) belge, le SMI (-6,8%) suisse, le FTSE MIB (-10,2%) italien ainsi que le PSI 20 (-11,9%) portugais s'affichent en retrait.

II. CONJONCTURE NATIONALE

L'analyse porte sur les données de l'année 2016, comparées à celles de 2015, sauf indications contraires

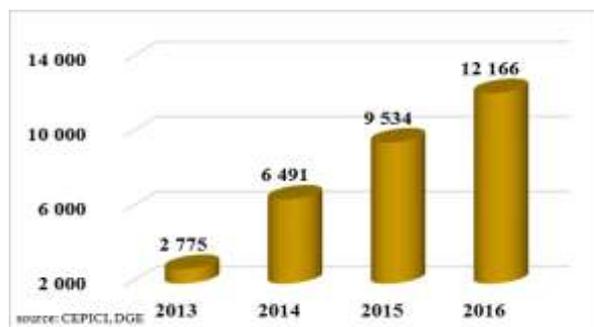
Les valeurs sont en FCFA

Le Gouvernement s'est attelé à consolider le climat des affaires en 2016, à travers la mise en œuvre des réformes prioritaires qui ont porté notamment sur (i) la mise en place du guichet unique du permis de construire, (ii) la mise en ligne des informations relatives au permis de construire, (iii) l'opérationnalisation du Bureau d'Information sur le Crédit, (iv) l'opérationnalisation du module d'activités du système de gestion du tribunal de commerce, du registre de commerce et du crédit immobilier (eEtribcom), (v) le renforcement du cadre juridique des créances, et (vi) la mise en place des télé-déclarations des impôts et taxes. Ces réformes ont, en grande partie, visé la dématérialisation des actes et services administratifs contribuant fortement à l'amélioration de la compétitivité internationale.

Selon le rapport 2016-2017 du Forum Economique Mondial, l'économie ivoirienne figure parmi les dix économies africaines les plus compétitives. Les réformes mises en œuvre et l'engagement politique du Gouvernement ont favorisé l'activité économique.

Ainsi, au cours de l'année 2016, le Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire (CEPICI) a enregistré 12 166 entreprises créées contre 9 534 en 2015, soit une augmentation de 28%. La répartition sectorielle de ces entreprises créées donne 46% pour les prestations de service, 30% dans le commerce et 13% dans le BTP.

Graphique 2 : Evolution du nombre d'entreprises créées de 2013 à 2016



Dans le même temps, les investissements agréés par le CEPICI sont restés soutenus à 672 milliards de FCFA

après 670 milliards agréés en 2015. Ces investissements sont constitués à 73% d'investissements directs étrangers et 23% d'investissements directs nationaux. Ils sont orientés vers le BTP (25%), les NTIC (17%), l'agroalimentaire (15%), le transport et l'entreposage (13%), les industries du plastique (5%) et les autres industries (17%).

La France a été le premier investisseur étranger en 2016, avec 12% des investissements directs étrangers agréés par le CEPICI.

Au niveau socio-politique, à la suite de la bonne tenue de l'élection présidentielle en octobre 2015, une nouvelle constitution, plus inclusive, a été adoptée et les élections législatives ont été organisées. Le bon déroulement de l'ensemble de ces échéances électorales a contribué à consolider la stabilité du pays.

Dans l'ensemble, l'activité économique a tiré avantage du démarrage de l'exécution du PND 2016-2020. Ce Plan qui doit principalement conduire à la transformation structurelle de l'économie ivoirienne par l'industrialisation, est basé sur la consolidation de la stabilité macroéconomique et un niveau élevé d'investissements productifs tant publics que privés. Le coût du plan s'élève à 30 000 milliards de FCFA dont 11 284,5 milliards financés sur ressources publiques.

Dans le milieu agricole, les actions du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) et l'exécution du Programme d'urgence de relance agricole ont permis d'atténuer l'impact de la sécheresse que le pays a connu en fin d'année 2015 et au premier trimestre 2016.

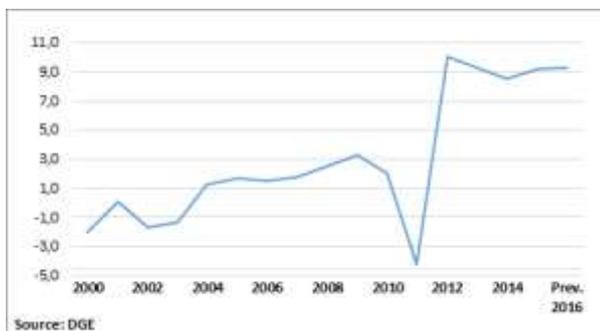
Par ailleurs, l'éligibilité de la Côte d'Ivoire au programme compact du Millenium Challenge Corporation (MCC) traduit les progrès accomplis dans les domaines de la politique macroéconomique, de la bonne gouvernance et de la transparence. De même, à la dernière évaluation de la qualité des politiques et des institutions nationales faite par la Banque Mondiale (Country Policy and Institutional

Assessment), portant sur l'année 2015, la note de la Côte d'Ivoire a atteint 3,3 sur un total de 6 contre 2,9 en 2011.

Les avancées significatives enregistrées ont permis la signature avec le FMI d'un nouveau Programme Economique et Financier visant à soutenir la réalisation des objectifs du PND 2016-2020, et qui témoigne de la confiance des partenaires techniques et financiers en l'économie ivoirienne.

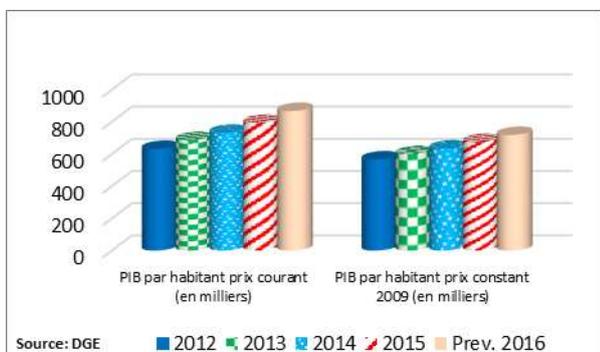
L'engagement du Gouvernement en faveur de la relance économique a permis d'enregistrer des taux de croissance du PIB réel soutenus depuis 2012. La croissance économique s'est située à 9,3% en moyenne annuelle sur la période 2012-2015 et elle devrait rester élevée en 2016.

Graphique 3 : Evolution du taux de croissance du PIB réel (en %)



Cette dynamique est perceptible au niveau des populations qui voient leurs revenus augmenter. En effet, de 2012 à 2015, le PIB réel par habitant a enregistré une tendance haussière et est passé de 572 252,5 FCFA à 674 038 FCFA, en accroissement de 5,6% en moyenne annuelle. Il devrait également progresser en 2016.

Graphique 4 : Evolution du PIB par habitant de 2012 à 2016 (en FCFA)



II.1. SECTEUR REEL

II.1.a. Secteur primaire

Le secteur primaire a bénéficié de la poursuite de la mise en œuvre du PNIA. Il a profité également de l'exécution d'un programme d'urgence de relance agricole visant à contenir l'impact des perturbations climatiques, spécifiquement dans l'agriculture vivrière.

Ainsi, concernant les filières hévéa et palmier à huile, afin d'accroître les revenus des producteurs, le Gouvernement a adopté un projet de loi visant à améliorer la compétitivité, la productivité et la gouvernance. Outre, la prise en compte dans un cadre légal unique des questions liées aux plantations villageoises, à la commercialisation, à la transformation et à la valorisation de ces deux produits, le projet de loi institue un organe unique chargé de la régulation, du contrôle et du suivi des activités de ces deux filières.

Au niveau des filières coton et anacarde, au-delà des réformes institutionnelles, l'accent a été mis sur la distribution de semences de qualité d'anacarde et d'intrants en vue d'améliorer la qualité des noix et la productivité. Parallèlement, une plateforme de réflexion a été mise en place afin de réaliser le diagnostic de la filière anacarde.

Par ailleurs, dans un contexte marqué par la baisse des cours des matières premières, l'économie ivoirienne a profité de la progression des cours de l'huile de palme, du coton, du sucre et du café.

Malgré les efforts consentis par le Gouvernement ivoirien, le secteur agricole a subi au premier trimestre de l'année 2016, des perturbations climatiques qui ont impacté négativement les cycles de production de certaines cultures.

✓ Repli de l'agriculture d'exportation

Au niveau de l'agriculture d'exportation, les productions de caoutchouc et de banane ressortent en hausse tandis que les autres cultures se contractent.

Le **caoutchouc naturel** tire profit de l'amélioration des cours internationaux et affiche une production de 453 033

tonnes, en augmentation de 25,8%. La Côte d'Ivoire consolide sa position de leader au niveau africain pour cette spéculation.

Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation (en tonnes)

(en tonnes)	12 mois 2015	12 mois 2016	Variation(%)	Prévision de croissance annuelle *
Cacao	1 826 073	1 634 424	-10,5	-8,5
Café	126 587	105 601	-16,6	-17,1
Noix de cajou	702 510	649 587	-7,5	-6,0
Ananas	49 777	36 328	-27,0	0,0
Banane	359 947	426 975	18,6	5,0
Caoutchouc	360 000	453 033	25,8	10,0
Coton graine	434 914	332 422	-23,6	30,6
Sucre	198 650	187 986	-5,4	8,1

Source : MINADER, OPA, DGE

*Prévisions réalisées sur la base des réalisations à fin juin 2016

Au niveau de la **banane**, la production affiche une hausse de 18,6%. Elle bénéficie de l'exécution du plan de relance de la filière par le Gouvernement.

Les productions de **cacao** et de **café** ressortent en baisse respectivement de 10,5% et 16,6%. En plus de la sécheresse qui a affecté les deux cultures, le cacao a pâti d'une attaque des chenilles sur 20 368 hectares. Cette attaque a été rapidement maîtrisée par les actions du Conseil Café Cacao qui ont permis le traitement phytosanitaire des chenilles défoliatrices sur les parcelles infectées. L'impact de ces baisses de la production sur le revenu des paysans a été atténué par l'augmentation du prix d'achat au paysan du cacao qui est passé de 1000 FCFA à 1100 FCFA. De même, le prix du café connaît une hausse en passant de 670 FCFA à 750 FCFA.

Dans l'ensemble, les paysans ont enregistré sur l'année 2016, une augmentation de revenus de 2,5% pour le cacao et diminution de 14,0% pour le café. Ils ont perçu 1 730 milliards de FCFA en revenu brut cumulé dans la filière cacao et 70,75 milliards de FCFA en revenu brut cumulé au niveau du café.

En dépit du recul de la production, la consolidation de la mise en œuvre de la réforme dans la filière **café-cacao**, a permis (i) de se doter d'un fonds de réserve couvrant trois campagnes plutôt qu'une auparavant afin de garantir la viabilité du système des ventes anticipées, (ii) d'améliorer

la qualité du cacao d'origine Côte d'Ivoire grâce au dispositif de contrôle et de suivi ainsi que la formation aux bonnes pratiques agricoles, (iii) d'améliorer la productivité des vergers de cacao par la distribution de semences améliorées, de produits phytosanitaires et de sacs brousse, (iv) de renforcer la lutte contre le swollen shoot, et (v) de continuer la mise en œuvre du programme de relance caféière par la valorisation du café d'origine Côte d'Ivoire et la mise en plants de 31 208 ha de semences améliorées.

Par ailleurs, afin d'améliorer les conditions et le cadre de vie des paysans, le Conseil du Café Cacao a mené de nombreuses actions. Ainsi, (i) environ 2 448 km de pistes agricoles ont été entretenues, (ii) dix écoles primaires et 60 logements d'instituteurs ont été construits dans les zones de production ainsi que 45 000 kits scolaires et 6 900 tables-bancs distribués et (iii) 400 forages ont été réalisés ainsi que 800 pompes posées. Au niveau de la santé rurale, 6 centres de santé et 6 logements d'infirmiers et de sages-femmes ont été construits.

En ce qui concerne le **coton** et l'**anacarde**, leurs productions ont pâti des conditions climatiques défavorables. La production de **noix de cajou** baisse de 7,5% pour se situer à 649 587 tonnes. Par contre, le prix d'achat au producteur de la noix de cajou, fixé à un niveau minimum de 350 FCFA le kilogramme en début de campagne a pu atteindre à certaines périodes 600 FCFA le kilogramme. Les réformes engagées pour accroître le taux de transformation ont permis également de porter à vingt-deux le nombre d'entreprises de transformation d'anacarde qui n'était que de dix en 2012, et d'atteindre ainsi une capacité globale installée de 100 900 tonnes en 2016.

Du côté du **coton**, la production s'affiche à 332 421,6 tonnes en 2016, en repli de 23,6%. Au-delà des conditions climatiques peu favorables, ce secteur a subi une baisse du nombre de producteurs qui est passé de 121 305 en 2015 à 113 532 en 2016, ainsi qu'une réduction des surfaces cultivées. Le prix d'achat minimum au producteur fixé à 250 FCFA, correspondait à 64% du prix CAF. S'agissant de la qualité du coton produit, elle s'est nettement améliorée en 2016, en lien avec la distribution

d'intrants de qualités supérieures. Le taux de fibre supérieur est passé à 48% contre 13% en 2015. Pour la campagne 2016-2017, le Gouvernement a procédé au relèvement du prix d'achat au producteur de 15 FCFA. Cet appui vise notamment à relancer la production en remobilisant les producteurs. En outre, en décembre 2016, le Conseil a adopté un décret⁴ relatif au zonage agroindustriel, qui vise à réduire significativement les dysfonctionnements intervenus suite à la libéralisation du secteur et relancer durablement la production cotonnière.

La production d'**ananas**, en repli de 27,0%, continue de subir l'insuffisance de financement de la filière. Cependant, la prise en compte dans le PNIA 2 du potentiel de la filière, notamment en matière de développement de chaînes de valeur par la transformation, pourrait accroître la mobilisation des financements et contribuer également à la réduction de la pauvreté à travers une meilleure rémunération des petits producteurs.

La production de **sucre**, en 2016, affiche un repli de 5,4% avec 187 986,4 tonnes. La filière a subi, en début d'année, des remous sociaux, marqués par des actes de vandalisme au niveau de l'une des entreprises productrices de cannes à sucre. Cela a entraîné une perte de production de 20 000 tonnes de sucre. Par ailleurs, la faible pluviosité observée est à la base de la baisse de la teneur en sucre des cannes.

✓ *Progression attendue de l'agriculture vivrière*

Au niveau des productions vivrières, la mise en œuvre du PNIA a permis, malgré la sécheresse, d'enregistrer un accroissement des productions d'un bon nombre de cultures.

Ainsi, la valeur ajoutée de **l'agriculture vivrière** attendue serait en augmentation de 7,4% en 2016, en lien avec l'accroissement des productions de tubercules (+8,9%), de céréales (+2,6%) et des autres vivriers (+4,4%). Les tubercules seraient tirées par le manioc (+20,0%), la banane plantain (+4,0%), l'igname (+3,7%), la patate douce (+3,1%) et le taro (+3,0%) qui ont pu résister à la sécheresse.

Quant aux céréales, elles ont bénéficié de la distribution de semences améliorées, l'augmentation des surfaces cultivables et la promotion de la maîtrise de l'eau. La progression des productions de maïs, de mil, de sorgho et de fonio est estimée respectivement à 18,9%, 5,6%, 3,6%, et 2,8%. Cependant, le riz paddy se contracterait de 5,0%, en raison notamment de sa forte sensibilité à la pluviosité. Une augmentation est également attendue au niveau des autres produits vivriers. Il s'agit notamment de l'arachide (+6,3%), de la tomate (+3,6%), du gombo (+3,5%) et de l'aubergine (+2,8%).

Tableau 5: Principales productions de l'agriculture vivrière

(en tonnes)	Réalisation 12 mois 2015	Prévisions 12 mois 2016	Variation (%) 2016/2015
Tubercules			
Bananes plantains	1 739 107	1 809 269	4,0
Manioc	4 390 903	5 269 084	20,0
Igname	6 649 927	6 894 514	3,7
Céréales			
Maïs	905 968	1 077 033	18,9
Mil	55 207	58 303	5,6
Riz, Paddy	2 152 935	2 045 288	-5,0

Source : DGE/Ministères

Dans l'ensemble, les objectifs annuels sur les cultures d'exportation n'ont pas pu être atteints. Toutefois, la résilience enregistrée dans l'agriculture vivrière en raison des cycles de production plus courts ainsi que les actions mises en œuvre dans le cadre du Programme de Relance Agricole contrebalance les baisses de production observées au niveau des cultures d'exportation. Par ailleurs, les relèvements des prix d'achat au producteur ont permis d'accroître les revenus des producteurs de cultures de rente de 11% et ceux des producteurs de cultures vivrières de 8% comparés à 2015.

II.1.b. Secteur secondaire

Le secteur secondaire ressort en progression à la fois au niveau de la production industrielle (+6,2%) et du BTP (+1,7%).

✓ *Activité industrielle en hausse*

La bonne santé de l'activité industrielle est spécifiquement attribuable à l'extraction minière (+35,7%) et à l'énergie (+16,5%). Par ailleurs, les

⁴ Décret consacrant la constitution et l'attribution de zones exclusives d'activités pour chacune des sociétés cotonnières installées en Côte d'Ivoire

industries manufacturières, après un début d'année difficile, se sont progressivement redressées pour ressortir en hausse de 1,3%.

○ **Extraction minière en forte progression**

Les activités d'extraction minière sont en forte progression, en lien avec la vigueur de l'activité de la sous branche « extraction de pétrole brut et de gaz naturel; activités annexes » (+37,7%) qui bénéficie de l'exploitation de nouveaux puits. Par contre, les « autres industries extractives » s'affichent en repli de -3,6%.

Le dynamisme de la sous branche « extraction de pétrole brut et de gaz naturel ; activités annexes » se maintient à fin décembre 2016, avec une production de pétrole brut qui s'accroît de 43,7% pour se situer à 15 425,9 milliers de barils. De même, l'extraction de gaz naturel augmente de 7,7% pour atteindre 2 395,0 millions de mètres cubes. Ces évolutions sont attribuables à l'exploitation de nouveaux puits sur les permis CI-40 et CI-27.

Le **pétrole brut** est tiré par les productions sur les permis CI-40 et CI-27 qui progressent respectivement de 97,5% et 99,4%. A l'inverse, les permis CI-11 (-23,4%) et CI-26 (-10,5%) enregistrent une baisse de leurs productions. Le permis CI-40 demeure le principal bloc pétrolier ivoirien avec 63,8% de la production totale. A ce jour, la Côte d'Ivoire produit environ 45 000 barils jour contre 29 411 barils jour en 2015. Cette évolution est le fait des investissements d'entretien des anciens puits et de l'entrée en production des nouveaux forages.

Concernant le **gaz naturel**, l'accroissement de la production provient des permis CI-27 et CI-40 qui affichent des hausses respectives de 8,2% et 332,5%. Le permis CI-27, principal champ gazier avec 71,7% de la production totale, bénéficie de la mise en production de nouveaux gisements liée à la finalisation de son plan d'investissement entamé il y a quatre ans.

La production de **l'or** ressort en hausse de 6,4% pour s'afficher à 23 536,9 kg. Ce dynamisme est en relation avec l'accroissement d'environ 36% des investissements qui sont passés de 77 milliards en 2015 à 105 milliards en 2016. Ces investissements ont porté notamment sur

l'entretien et le maintien des mines existantes mais aussi la construction de nouvelles mines.

○ **Redressement des industries manufacturières**

Les industries manufacturières enregistrent un accroissement de 1,3%, attribuable aux contributions positives des « industries du bois et meubles », des « industries métalliques » et des « industries du verre, de la céramique et des matériaux de construction » tandis que les autres branches se contractent.

La branche « **industries du bois et meubles** » se raffermi de 7,6%, portée par la « fabrication de meubles et activités non classées ailleurs » (+7,1%) et le « travail du bois et fabrication d'articles en bois ou de vannerie » (+11,8%). Cette évolution, face à la baisse des exportations de « bois transformé » (-3,0%) ainsi que des « papiers, cartons et produits de l'édition » (+9,4%), traduit une demande intérieure soutenue.

L'activité des « **industries métalliques** » croît de 3,6%, occasionnée par les évolutions des sous-branches « fabrication d'ouvrages en métaux et travail des métaux » (+1,8%) et « métallurgie et fonderie » (+13,2%).

Les « **industries du verre, de la céramique et des matériaux de construction** » augmentent de 3,7%, en lien notamment avec les activités du BTP.

Ces embellies contrastent avec le retrait observé au niveau des « industries agro-alimentaires », des « industries textiles et cuir », des « fabrications de machines et matériels de tous types », des « industries pétrolière, chimique et caoutchouc, plastiques » et des « industries du papier, carton et édition, imprimerie ».

Les « **industries agroalimentaires et tabac** » enregistrent une baisse d'activité de 2,7% sous l'effet de la « fabrication de produits alimentaires et boissons » (-1,8%) et de la production des « produits à base de tabac » (-18,7%).

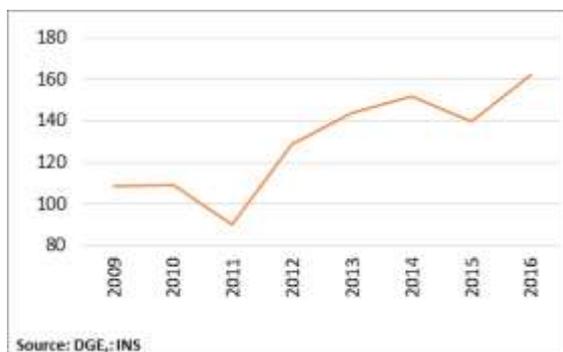
Les industries « **textiles et cuir** » se contractent de 9,9%. Cette contreperformance est imputable à la « fabrication de textile » (-38,8%) et à la « fabrication d'articles d'habillement, préparation et teinture de fourrures »

(-7,6%). Par contre, l'activité de la sous branche « travail de cuir; fabrication d'article de voyage, fabrication de chaussures » (+22,4%) ressort en hausse. Le secteur du textile reste confronté à la concurrence extérieure, notamment les importations en provenance de la Chine. En outre, il subit le développement du marché de seconde main.

L'activité de « fabrication de machines et matériels de tous types » recule de 30,9% sous l'effet de la « fabrication de machines et de matériels électriques » (-33,3%) tandis que la « construction de véhicules automobiles » croît de 19,6%.

Les « industries pétrolières, chimiques et caoutchouc, plastiques » reculent de 0,4%. Elles enregistrent la baisse d'activité des branches « Fabrications de produits chimiques » (-4,6%) et « Raffinage pétrolier, cokéfaction, industries nucléaires » (-5,3%), atténuée par un accroissement de la « fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques » (+7,7%). La branche « Raffinage pétrolier, cokéfaction, industries nucléaires » subit la contraction de la production de produits pétroliers.

Graphique 5 : Indice de production du secteur manufacturier



A fin décembre 2016, la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) enregistre une production à 2 895 585,0 tonnes, en retrait de 7,1% par rapport aux réalisations de l'année 2015. Ce repli qui se ressent au niveau des exportations s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de mesures visant l'amélioration de la situation financière de la SIR. En effet, les marges à l'exportation étant plus faibles que celles des ventes intérieures, la SIR œuvre principalement à la satisfaction du marché national. Elle veille également à la satisfaction des besoins de certains pays de

l'UEMOA (le Burkina Faso et le Mali). Ainsi, la production est affectée en priorité à la consommation intérieure de carburant qui progresse de 13,3%. Par contre les exportations se contractent de 27,6%.

La baisse de la production se ressent au niveau du fuel-oil (-11,7%) et du DDO (-41,1%) alors que le gasoil et l'essence voient leur production augmenter respectivement de 5,8% et 8,0%.

La production des « industries du papier, carton et édition, imprimerie » se contracte de 0,6% sous l'effet combiné du repli de la sous branche « édition, imprimerie et reproduction d'enregistrements » (-4,1%). Par contre, la « fabrication de papier, de carton et d'articles en papier ou en carton » (+2,9%) augmente, grâce à une demande extérieure bien orientée (+9,4%) en lien avec la mise en application de l'interdiction de la fabrication et de l'utilisation des sachets plastiques non biodégradables.

○ Productions d'énergies soutenues

La branche « électricité, gaz et eau » enregistre une progression de 12,9% de son indice de production. La dynamique provient à la fois des activités de « production et distribution d'électricité » (+16,5%) et de « captage, traitement et distribution » (+4,2%).

La production nette d'électricité se situe à 9 932,3 Gwh, en progression de 16,5%. Ce renforcement de l'offre d'électricité provient à la fois de l'énergie de source thermique et de l'énergie de source hydraulique qui augmentent respectivement de 17,1% et 13,1%. La bonne tenue de l'énergie de source thermique est attribuable à l'optimisation des centrales thermiques d'AZITO ENERGIE (+11,0%) et de CIPREL (+40,4%) en 2016 suite à l'augmentation de la capacité de production intervenue respectivement aux mois de mai et décembre 2015. Ces deux centrales ont assuré 77,3% de la production de source thermique au cours de l'année écoulée. S'agissant de l'électricité de source hydraulique, sa progression s'explique par une plus grande exploitation des barrages hydroélectriques dans un contexte de hausse de la consommation intérieure (+8,8%) et des exportations (+93,3%). Cette intensification de la

production a été favorisée par un stock hydraulique important.

Le secteur de l'électricité continuera sa mue les prochaines années, en lien avec le rétablissement de l'équilibre financier et l'engagement du Gouvernement à améliorer l'offre. Il s'agira (i) du développement d'un nouveau pôle de production d'électricité à San-Pedro avec deux centrales à charbon de 700 MW chacune, (ii) de l'achèvement du barrage de Soubré dont la mise en eau est prévue en 2017 et du développement des autres sites sur les fleuves Bandama, Sassandra, Cavally et Comoé, (iii) de l'intensification dans la production des énergies renouvelables par la mise en œuvre des projets solaires, biomasse et petite hydroélectricité, (iv) de la poursuite de la production de l'électricité de type thermique par le développement des cycles combinés, (v) de la mise en œuvre du projet d'approvisionnement en gaz naturel liquéfié (GNL) et (vi) de la poursuite du projet de développement et d'exploration du gaz naturel local.

✓ *Bonne progression du BTP*

L'indicateur avancé du BTP, retraçant la consommation de certains matériaux de construction, progresse de 1,7% en moyenne. Cette évolution s'explique par la dynamique de la consommation de « ciment » (+13,8%), de « gravier » (+5,7%), des « tôles et bacs » (+13,6%) ainsi que des « câbles et fils électriques » (+4,9%). A l'inverse, la demande intérieure de « bitumes » (-26,7%), de « béton » (-17,0%) et de « sable » (-21,2%) reculent.

II.1.c. Secteur tertiaire

Dans le secteur tertiaire, les évolutions sont contrastées. Les transports aérien, routier et ferroviaire ressortent en hausse tandis que l'évolution du commerce de détail est mitigée et que le trafic maritime affiche un léger repli.

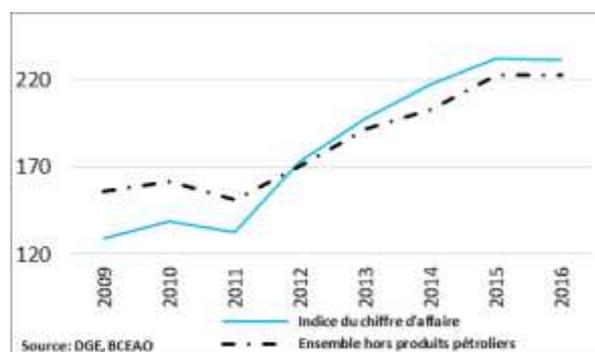
✓ *Activités commerciales bien orientées*

Dans le commerce de détail, la non mise à jour de l'échantillon enquêté dans le cadre du suivi de l'activité, dans un contexte marqué par l'installation de nouvelles surfaces de distribution d'envergure, pose un véritable problème de sous-évaluation de cette activité. Toutefois, les hausses en volume des importations de biens de

consommation (+8,8%) et de la consommation de produits pétroliers (+13,3%) permettent d'envisager une embellie de l'activité commerciale.

S'agissant de l'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce de détail, basé sur l'année 2000, il enregistre une contraction de 0,1% en termes nominaux imputable au reflux des ventes de la quasi majorité de ses composantes, malgré la consolidation de la croissance économique. Des travaux de révision de l'échantillon enquêté sont en cours, en vue d'une meilleure appréciation de la dynamique du commerce de détail.

Graphique 6 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



Les ventes de la branche « produits pétroliers » sont en contraction de 0,4% en rapport avec la baisse du prix du carburant à la pompe et ce malgré la hausse de la consommation des produits pétroliers (+13,3%).

En dépit de la sous-évaluation du chiffre d'affaires du commerce de détail, les ventes des branches « produits alimentaires » (+2,4%) et « produits pharmaceutiques et cosmétiques » (+9,3%) ressortent en augmentation.

Les ventes des « produits alimentaires » bénéficient de la hausse des ventes de la sous-branche « autres produits de l'alimentation, boissons et tabacs » (+5,4%) liée à la distribution de nouveaux produits dans le domaine de la brasserie et des boissons gazeuses non alcooliques.

Quant à la branche « produits pharmaceutiques et cosmétiques », le chiffre d'affaires se consolide grâce notamment à la bonne évolution de la sous-branche « produits pharmaceutiques et médicaux » qui profite de nombreuses campagnes de vaccination et de l'approvisionnement des structures sanitaires en produits pharmaceutiques de première nécessité.

Hors produits pétroliers, l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail enregistre une augmentation de 0,1%.

✓ Evolution contrastée des Transports

Les activités du transport évoluent favorablement, excepté la composante maritime.

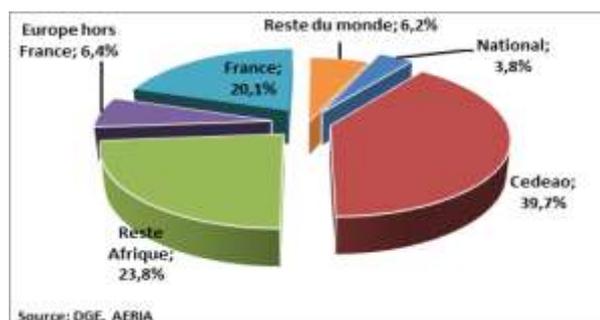
○ Embellie des transports aérien, routier et ferroviaire

Le **transport aérien** poursuit sa progression, en relation avec l'embellie économique. Ainsi, le cumul du nombre de voyageurs commerciaux enregistre un accroissement de 14,2% pour se situer à 1 677 307 passagers au terme de l'année 2016. Cette hausse substantielle de passagers se ressent au niveau du trafic dans la zone CEDEAO (+15,2% ; +666 040 passagers), avec le RESTE DE L'AFRIQUE (+16,6% ; +398 910 passagers) et avec l'EUROPE (+9,8% ; +444 047 passagers) dont la FRANCE (+7,9% ; +336 859 passagers). Par ailleurs, le trafic intérieur profite de l'implantation progressive de la compagnie nationale dans le pays et poursuit son développement. Le nombre de passagers au niveau des vols intérieurs atteint 63 882 en 2016 contre 41 357 passagers un an plutôt, soit une augmentation de 54,5%.

Les compagnies aériennes « Air Côte d'Ivoire » (+717 673 passagers ; +20,4%), « Air France » (+289 343 passagers ; +16,8%), « ROYAL AIR MAROC » (+119 442 passagers ; +16,7%) et « BRUSSELS AIRLINES » (+78 910 passagers ; +15,6%) ont été les plus actives dans l'espace aérien ivoirien.

Au niveau de la structure du trafic aérien, la destination CEDEAO (39,7%) demeure en tête, suivie de l'EUROPE (26,5%) et du RESTE DE L'AFRIQUE (23,8%).

Graphique 7 : Répartition du nombre de passagers au départ d'Abidjan par destination



Concernant le mouvement des avions, il affiche une hausse de 6,7%.

Le **secteur aérien** ivoirien compte trois aéroports à caractère international à Abidjan, Yamoussoukro et Bouaké, vingt-quatre aérodromes ouverts à la circulation aérienne publique ainsi que treize stations synoptiques et aéronautiques. Les investissements réalisés ont permis une nette amélioration des infrastructures aéroportuaires et favorisé les activités intérieures de la compagnie nationale Air Côte d'Ivoire.

Toutefois cette branche d'activité est confrontée à certaines contraintes. Elle souffre de l'absence d'un taxiway parallèle qui limite le rythme des atterrissages induisant des files d'attente aux heures de pointe. En plus, les taxes et redevances aéroportuaires figurent parmi les plus élevées de la sous-région. Des efforts sont donc à faire pour améliorer la compétitivité des aéroports ivoiriens.

En perspective, pour l'aéroport FHB, le Gouvernement ivoirien prévoit la mise en œuvre de son projet « Aérocity » et le développement des terminaux passagers ainsi qu'un taxiway parallèle à la piste d'atterrissage. Il ambitionne également de construire un nouvel aéroport international à San Pedro et y mettre en œuvre un second projet « Aérocity ». Par ailleurs, il poursuivra la réhabilitation des infrastructures aéroportuaires et météorologiques de l'intérieur du pays.

Dans le **transport terrestre**, l'activité se comporte favorablement, bénéficiant de l'amélioration de la fluidité routière en lien avec la poursuite de la réhabilitation d'infrastructures routières existantes ainsi que de la construction de nouveaux ouvrages. Soucieux d'améliorer les services de transport et de réduire la pollution, le Gouvernement a démarré le projet de renouvellement du parc automobile. Dans le cadre de l'amélioration du service de transport routier, il est enregistré l'apparition de nouveaux services de type « voiture de transport avec chauffeur » qui conforte la bonne dynamique du trafic.

Ainsi, au vu de l'évolution de l'indicateur avancé qu'est la consommation de gasoil, le trafic routier serait en hausse de 3,8%.

Le Gouvernement envisage de poursuivre la modernisation du système de transport routier à travers la réalisation d'infrastructures modernes qui serait à la base de la création d'emplois. L'objectif étant d'asseoir les bases de gestion transparente et performante des opérations liées au transport routier qui profiteraient aux transporteurs.

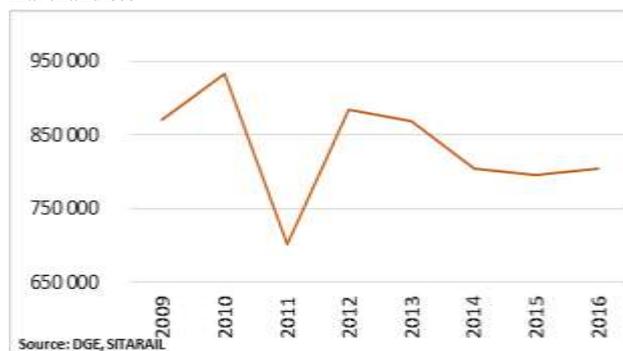
Par ailleurs, en vue de fluidifier le transport dans le district d'Abidjan, le Gouvernement a posé les bases du développement du transport fluvio-lagunaire par sa libéralisation intervenue en février 2015.

Cette branche du transport a été pendant longtemps marquée par le monopole d'une société d'Etat, la « Société des Transports Abidjanaise » (SOTRA). Toutefois, l'incapacité de la SOTRA à réaliser les investissements nécessaires au développement de cette activité a entraîné une prolifération des bateaux artisanaux avec leur absence de sécurité et de confort.

Avec l'autorisation d'exercer obtenue par deux sociétés privées qui comptent démarrer leurs activités en 2017, le potentiel lagunaire du district d'Abidjan sera mieux exploité.

S'agissant du **transport ferroviaire**, il connaît une hausse de l'activité avec une augmentation de 1,1% du volume de marchandises transportées qui s'affiche à 804 793,4 tonnes en 2016. Cette orientation favorable est attribuable à l'intensification des échanges entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. En effet, les exportations de la Côte d'Ivoire vers le Burkina Faso sont en augmentation de 11,2% et les importations en provenance de ce pays s'accroissent de 29,3%.

Graphique 8 : Evolution du transport ferroviaire de marchandises



Cependant, le trafic de personnes reste négligeable. Il peine à se développer, en raison du manque d'investissement qui ne favorise pas la qualité du service en termes de confort et de rapidité. Le nombre de passagers s'inscrit en repli de 5,9%.

Les perspectives s'annoncent prometteuses au niveau du transport ferroviaire. En effet, il connaît un regain d'intérêt avec l'appui de partenaires qui ont permis l'élaboration d'un plan national de développement du réseau ferroviaire ainsi que la signature d'accord-cadre et de convention de concession entre les différents partenaires. Ces mesures devraient permettre la réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Kaya prévoyant un investissement de 400 millions d'euros et le démarrage effectif des travaux préparatoires du projet du Train Urbain d'Abidjan (Métro d'Abidjan).

Par ailleurs, des études et recherches de financement vont contribuer à réaliser de nombreux projets parmi lesquels des projets intégrés à l'exploitation de minerais aussi bien en Côte d'Ivoire que dans les pays voisins, tels que le Mali et la Guinée. Il s'agit notamment (i) de la construction du chemin de fer San Pedro-Bamako pour l'exploitation des minerais de fer des monts Klahoyo et Gao, du nickel à Biankouma, Man, Sipilou, Touba, du manganèse à Odienné, du fer et de la bauxite au Mali ; (ii) de la construction du chemin de fer Ouangolo-Niellé-Sikasso-Bougouni long de 338 km dont 86 km en Côte d'Ivoire, pour un coût estimé à 240 milliards de francs CFA dont 60 milliards de francs CFA à la charge de la Côte d'Ivoire ; (iii) de la construction du chemin de fer Man-Nzérékoré (Guinée Conakry) long de 181 km pour un coût estimé à 127 milliards de francs CFA dont 105 milliards à la charge de la Côte d'Ivoire (151 km), pour l'exploitation en commun des minerais de fer de la Guinée et (iv) du projet « RAIL CITY » de revalorisation du patrimoine foncier de la SIPF au Plateau, d'un investissement d'environ 300 milliards de F CFA.

Le développement du secteur ferroviaire permettra non seulement de générer des emplois directs et indirects mais aussi de promouvoir l'exploitation des minerais ainsi que l'intégration sous régionale, sans compter sa contribution

à la satisfaction de la demande en service de transport urbain notamment à Abidjan.

○ *Atonie du transport maritime*

Les données provisoires disponibles du Port Autonome d'Abidjan (PAA) font ressortir une baisse de 0,9% du volume du trafic global de marchandises qui s'établit à 21 734 639,9 tonnes. Cette évolution résulte de la consolidation des activités du transbordement de 10,1%, de la quasi-stabilisation du trafic national (+0,1%) et de la contraction de 15,0% du transit.

Le rebond du transbordement, après les replis observés en 2014 et 2015, porte à la fois sur les produits pétroliers (+14,3%) et les marchandises générales (+3,3%).

Au niveau national, le trafic enregistre une bonne tenue des marchandises générales qui augmentent de 4,6%, tandis que les produits pétroliers se réduisent de 7,8%, en lien notamment avec la réduction des achats de pétrole brut (-25,9%) par la SIR.

Quant au transit, il est impacté principalement par le recul des marchandises générales (-14,8%). En effet, les échanges avec le Burkina Faso (-15,8%), le Mali (-15,4%) et le Niger (-58,1%) se contractent.

Par ailleurs, en termes d'échanges commerciaux, les exportations sont ressorties en hausse de 1,7% tandis que les importations reculent de 2,0%.

Cette augmentation des exportations est tirée à la fois par les marchandises transbordées (+67,9%) et le volume exporté de produits tels que les produits pétroliers (+3,0%), le café (+8,8%), la banane (+16,5%), le caoutchouc (+33,7%) et le zinc concentré (+12,4%) au niveau national.

S'agissant des importations, elles subissent le recul des produits pétroliers (-15,0%) et des marchandises transbordées (-11,4%). Par ailleurs, les volumes importés de ciment (-3,8%), d'engrais et matières premières (-4,5%), d'emballages (-3,5%), de fruits et légumes (-7,6%) et de sucre, glucose, sel et mélasse (-2,4%) se contractent. Cependant, les volumes importés de clinker, gypse et laitiers (+5,0%), de riz en vrac et conditionné (+9,1%), de froment (+7,7%), de produits chimiques de

base (+170,8%) et de carreaux de céramique (+22,4%) sont en augmentation.

Les activités du port devraient afficher de bonnes performances dans les années à venir en raison de la réalisation des grands projets de développement inclus dans sa vision stratégique. Notamment la création de terrains par remblaiement de la baie lagunaire de Vridi-Biétry. Sur 120 hectares d'espaces de stationnement des camions, 33 hectares ont été réalisés pour un coût de 18 milliards de FCFA. La modernisation du port de pêche a aussi été actée avec l'inauguration du môle de pêche en septembre 2015. Il s'agit là d'un véritable outil d'intégration sous régionale. Afin de permettre à cette structure d'exercer pleinement sa vocation, d'autres grands projets de développement ont vu le jour, notamment les travaux d'élargissement et d'approfondissement du canal de Vridi, ainsi que la construction du deuxième terminal à conteneur, qui vont coûter 500 milliards de FCFA. Les travaux sont prévus pour une durée de trois ans et demi. Les travaux d'extension du port d'Abidjan vont permettre à cette infrastructure d'augmenter sa capacité, mais surtout de se positionner comme l'un des plus grands ports d'Afrique, capable de rivaliser avec ses homologues d'Afrique du Sud et d'Afrique du Nord.

Ces avancées du projet de modernisation et d'extension en cours devraient participer à la consolidation de l'autonomie financière du port.

✓ *Dynamisme des TIC*

Le secteur des télécommunications affiche un dynamisme en lien avec le nombre d'abonnés et le chiffre d'affaires global qui ressortent respectivement en hausse de 14,7% et 5,6%. Cette embellie est due à la vitalité de l'ensemble des trois segments du marché que sont la téléphonie fixe, la téléphonie mobile et l'internet.

La téléphonie fixe est tirée par l'accroissement du nombre d'abonnés (+4,3%) et du chiffre d'affaires (+7,7%).

Au niveau de la téléphonie mobile, le nombre d'abonnés ressort à plus de 27 millions, en hausse de 12,7% et le chiffre d'affaires s'accroît de 5,9%, avec environ 872,2 milliards de FCFA. La vente du trafic voix représente la

principale source de revenus des opérateurs de téléphonie mobile. Toutefois, le développement des services innovants tels que le mobile money et l'internet mobile engendrent des revenus significatifs. En effet, les revenus tirés de ces deux services représentent environ 12% du chiffre d'affaires de la téléphonie mobile en 2016.

L'avènement de la 4G et les différentes promotions commerciales associées ont permis de booster l'utilisation de l'internet mobile avec environ 10 millions d'abonnés, en hausse de 20,9%.

Dans l'ensemble, l'internet (fixe et mobile) affiche une progression de 20,5% du nombre d'abonnés et de 19,3% du chiffre d'affaires.

Les investissements réalisés dans le secteur des télécommunications progressent de 44% pour s'établir à 280 milliards en 2016.

II.1.d. Prix à la consommation

✓ Inflation modérée

L'inflation a été modérée en 2016 avec un taux de 0,7%, en dépit d'une faible pluviosité au dernier trimestre 2015 et au premier trimestre 2016 qui a entraîné une pression à la hausse sur les prix de produits alimentaires. Les prix à la consommation ont bénéficié d'une part de la réactivité du Gouvernement qui a permis de contenir les tensions sur les prix des produits alimentaires et d'autre part, de la contraction des prix des produits non alimentaires. Les actions du Gouvernement ont porté sur la promotion de la maîtrise de l'eau, la distribution de semences améliorées et l'extension des surfaces cultivées.

Au niveau des produits alimentaires, les fortes tensions inflationnistes enregistrées au terme des cinq premiers mois de 2016 (+5,5%) du fait notamment des tubercules (+52,3%) et des légumes (+17,9%), ont été jugulées grâce aux actions mises en œuvre en vue d'une reprise rapide de la production vivrière et à l'amélioration de la pluviosité au second semestre. En moyenne annuelle sur l'année 2016, les prix des produits alimentaires croissent de 3,1% tirés principalement par les tubercules (+44,6%), les légumes (+5,9%) et les fruits (+5,9%). Les prix des viandes augmentent de 2,3%. Par contre, une contraction

des prix est enregistrée au niveau des céréales non transformées (-1,5%), des poissons (-3,7%), des produits laitiers (-5,5%), ainsi que des « huiles et graisses » (-0,9%). Les céréales non transformées subissent le fléchissement des prix du « riz populaire au détail » (-2,1%) et du maïs séché en grain vendu au détail (-1,8%).

Concernant les prix des produits non alimentaires, ils replient de 0,1% sous l'effet principalement des fonctions « articles d'habillement et chaussure » (-1,9%), « transports » (-1,5%) et « santé » (-0,2%).

La baisse des prix dans le transport est imputable au repli des dépenses d'utilisation des véhicules (-9,3%) impactées par la baisse des prix de certaines pièces détachées.

Quant aux prix des vêtements, ils tirent avantage de l'accroissement de la concurrence ainsi que des achats à moindre coût en Chine et dans les autres pays émergents.

La fonction « santé » bénéficie des baisses conjointes des « produits, appareils et matériels médicaux » (-0,3%) et des « services hospitaliers » (-0,9%).

Ces baisses de prix sont amoindries par les renchérissements enregistrés au niveau des autres fonctions.

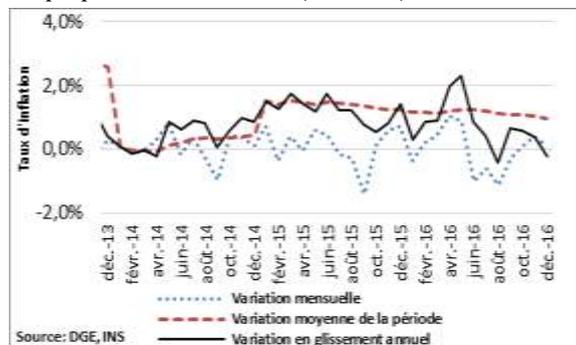
Les prix de la branche « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » se relèvent de 0,2% du fait essentiellement des « loyers effectifs » (+0,3%) et de l'« électricité, gaz et autres combustibles » (+0,3%) alors que les prix d'« entretien et réparation des logements » (-0,2%) reculent.

L'accroissement des prix dans la branche « restaurants et hôtels » de 0,7% est dû aux « services d'hébergement » (+1,3%) et à la sous branche « services de restauration » (+0,7%), impacté par la hausse des prix des produits alimentaires.

La fonction « communication » croît de 0,1% du fait principalement de l'évolution des « services de téléphonie et de télécopie » (+0,2%) tandis que les prix des « services postaux » (-0,6%) reculent.

Les prix dans l'« enseignement » sont en progression de 2,2%, portés par l'« enseignement pré-élémentaire et primaire » (+6,6%), l'« enseignement secondaire » (+1,8%) et l'« enseignement post secondaire non supérieur » (+0,3%).

Graphique 9 : Taux d'inflation (2013-2016)



Dans l'ensemble, la hausse des prix à la consommation provient des produits locaux (+1,1%) tandis que les produits importés enregistrent une baisse des prix de 1,1%.

II.1.e. Emploi moderne

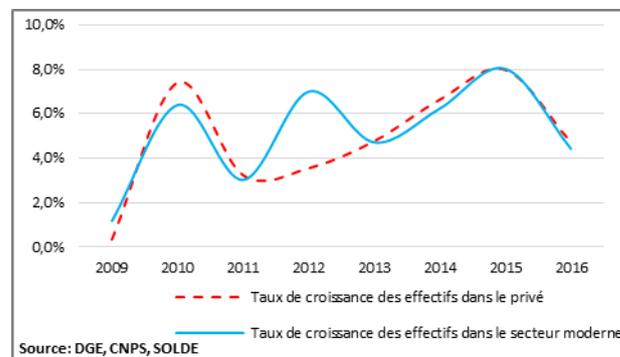
Dans le secteur moderne, le marché de l'emploi formel en Côte d'Ivoire se comporte favorablement en relation avec l'amélioration du climat des affaires et la bonne tenue de l'activité économique nationale. Ainsi, l'effectif de salariés⁵ s'est accru de 4,4% correspondant à une création nette de 38 369 emplois sur un an, portant ainsi le nombre de salariés à 906 578 à fin décembre 2016.

Cette évolution favorable de l'emploi formel est attribuable à la fois au secteur privé (+4,7% ; +31 828 emplois nets) et au secteur public (+3,3% ; +6 541 emplois nets).

Au terme de l'exercice de l'année 2016, le secteur privé moderne comptabilise 704 079 salariés, après une création nette de 31 828 emplois. Il contribue à hauteur de 83,0% à la création nette d'emploi et demeure le principal moteur du marché du travail. L'emploi dans le secteur privé est favorisé par les facilités offertes aux opérateurs économiques dans la création d'entreprises. Les branches d'activité ayant enregistré le plus de création nette d'emplois sont dans l'ordre, le commerce (+45,6% ;

+14 512 emplois nets), l'industrie manufacturière (+10,6% ; +3 385 emplois nets), le BTP (+7,9% ; +2 513 emplois nets) et l'agriculture (+7,9% ; +2 511 emplois nets).

Graphique 10 : Evolution du taux des effectifs dans le secteur moderne



Les Autorités continuent d'apporter leur soutien au secteur privé car il est le véritable moteur de croissance économique en vue de garantir plus de création d'emplois.

Au niveau du secteur public, des concours administratifs ont été organisés pour répondre au besoin en personnel, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Ces recrutements restent en ligne avec la stratégie de maîtrise de la masse salariale. Ainsi, l'emploi dans l'administration publique s'accroît de 3,3%, soit une création nette de 6 541 emplois.

L'emploi continue d'être au centre des priorités du Gouvernement et fait l'objet de plusieurs réformes en vue d'offrir plus d'emplois aux jeunes et de réduire davantage le taux de chômage. Ainsi, après avoir mis en place une Stratégie de Relance de l'Emploi (SRE) et une Politique Nationale de l'Emploi (PNE), le Gouvernement dans sa volonté de promouvoir la création d'emplois durables, a créé l'Agence Emploi Jeunes en avril 2015. Cette structure est chargée d'organiser l'action des différents acteurs en vue d'adresser toute la problématique de l'emploi des jeunes. L'Agence Emploi Jeunes a déjà offert des opportunités d'emplois à plus de 43 911 jeunes depuis sa création.

Le Gouvernement compte adapter les formations aux besoins du marché du travail à travers la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle. Cette

⁵ Non compris les militaires

réforme vise à (i) satisfaire la demande de formation technique et professionnelle, (ii) offrir des formations adaptées aux besoins de qualification exprimés par le marché du travail, (iii) renforcer le partenariat école et entreprise, (iv) assurer les conditions d'une insertion durable des demandeurs d'emploi et des personnes en situation de précarité, (v) mettre en place un mécanisme de certification des compétences, en concertation avec les milieux professionnels et (vi) promouvoir une gouvernance efficace et efficiente du système de Formation Technique et Professionnelle (FTP), en privilégiant l'autonomie et la responsabilité des structures d'enseignement et de formation.

Une nouvelle Stratégie de Relance de l'Emploi (SRE) sera mise en œuvre à travers, notamment, le Programme National d'Appui à l'Insertion des Personnes Vulnérables (femmes, personnes en situation de handicap, personnes de plus de 35 ans) et le programme Pays du Travail Décent 2016-2020.

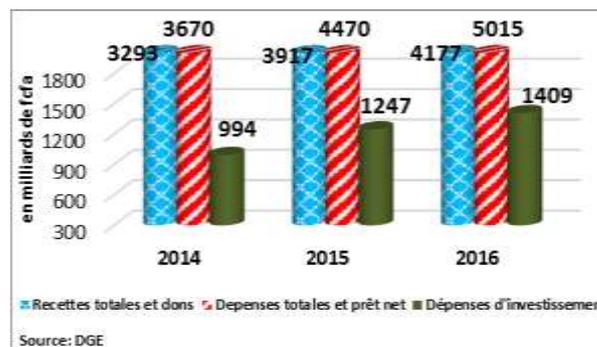
II.2. FINANCES PUBLIQUES

A fin 2016, la situation des finances publiques est caractérisée par une moins-value des recouvrements des recettes fiscales et une sous consommation des dépenses d'investissement ainsi que de personnels. Dans les grandes composantes, le détail se présente comme suit :

II.2.a. Recettes fiscales

Les recouvrements des recettes fiscales ressortent à 3 197,7 milliards (15,2% du PIB) contre un objectif de 3 318,2 milliards (15,8% du PIB), enregistrant une moins-value de 120,5 milliards. Ce gap des recouvrements est attribuable aussi bien aux recettes intérieures qu'aux recettes de porte. Par contre, par rapport à la même période de l'année 2015, elles ont augmenté de 8,2% (+242,9 milliards).

Graphique 11 : Indicateurs des finances publiques à fin décembre



✓ Au niveau de la fiscalité intérieure

Les recettes fiscales intérieures de l'année 2016 ressortent à **1 641,6 milliards** contre un objectif de **1 690,7 milliards** soit un moindre recouvrement de **49,1 milliards**. Les réalisations par nature d'impôts se présentent comme suit :

- ❖ **les impôts sur les bénéfices** ont atteint **334,8 milliards** contre un objectif de **342,4 milliards** soit **une moins-value de 7,6 milliards**. Cet écart est attribuable à la composante **BIC hors pétrole (-7,6 milliards)**. Il s'explique d'une part, par le paiement de la licence 4G en 2015 qui a impacté négativement les résultats de ces entreprises du fait de la déductibilité de ce montant des résultats imposables. Et d'autre part, par de nouvelles implantations d'entreprises qui bénéficient des avantages du code des investissements, alors qu'elles rognent les parts de marché et les marges bénéficiaires des entreprises déjà installées, et soumises à tous les prélèvements fiscaux. Quant à la composante **BIC pétrole et gaz (+1,4 milliards)**, elle est expliquée par une quantité de gaz facturée plus importante que prévue.
- ❖ **les impôts sur revenus et salaires** se sont établis à **417,0 milliards**. Comparés à l'objectif, ils enregistrent **une plus-value de 3,4 milliards**. Ce niveau des recouvrements est en lien avec l'accroissement net du niveau de l'emploi dans le secteur moderne (+38 369 emplois nets) et la réalisation d'opérations de compensations avec les arriérés d'Impôt sur

Traitement et Salaire (ITS) de certains Etablissements Publics Nationaux (EPN).

❖ *la Taxe sur la Valeur Ajoutée* a été recouvrée à hauteur de **323,1 milliards** contre une prévision de **337,5 milliards**, dégageant **une moins-value de 14,4 milliards**. Ce résultat s'explique par les facteurs ci-après :

- la révision de la facturation et la prorogation des délais de paiement des factures d'électricité (- 2 milliards) ;
- la baisse de la contribution fiscale de certains secteurs tels que les télécommunications (-6,4 milliards) ;
- l'impact des mesures d'exonérations des matériels informatiques et de télécommunication ;
- le niveau de remboursements des crédits de TVA plus élevé que prévu.

❖ *les droits d'enregistrement café cacao* sont ressortis à **128,5 milliards** contre un objectif de **139,5 milliards**, soit **une moins-value de 11,0 milliards** qui s'explique par la baisse de 8% des volumes de cacao soumis à la formalité de l'enregistrement.

S'agissant des crédits de TVA, les remboursements ont été effectués à hauteur de **96,9 milliards** à fin décembre 2016 contre **90,6 milliards** prévus.

✓ *Au niveau de la fiscalité de porte*

L'évolution des recettes douanières est fortement marquée par une moins-value sur l'ensemble de ses composantes. Prévus à **1 627,5 milliards**, les encaissements sont ressortis à **1 556,1 milliards** soit un écart de **71,4 milliards**. Elles sont composées de **1 163,8 milliards de droits et taxes à l'importation** et de **392,3 milliards de taxes sur les exportations**. Les explications par rubriques sont les suivantes :

❖ *les droits et taxes à l'importation* ont enregistré une baisse de 42,5 milliards en lien

avec le repli des taxes sur les marchandises générales et les produits pétroliers :

- la moins-value des taxes sur les marchandises générales (**-18,8 milliards**) s'explique par une baisse des prix moyens des marchandises mises à la consommation de 11,0% par rapport aux prévisions.
- Le gap des taxes sur les produits pétroliers (**-23,8 milliards**) résulte des niveaux de taxation plus faibles que prévus. Les taxes sur le super carburant sont ressorties à 182,34 francs/litre pour un objectif de 223,61 francs/litre. Quant au gasoil, elles s'affichent à 220,55 francs/litre pour un objectif de 228,47 francs/litre. Par ailleurs, il est ressorti un déficit du volume de gasoil de 42,43 millions de litres par rapport aux prévisions.

❖ *les taxes à l'exportation*, enregistrent une moins-value de **28,9 milliards** expliquée par la baisse des exportations de cacao fèves d'environ 176 000 tonnes par rapport au niveau prévu.

II.2.b. Recettes non fiscales et dons

Les recettes non fiscales sont évaluées à **531,6 milliards** contre **504,6 milliards** prévus, soit un surplus de 27,1 milliards. Cette bonne tenue provient de l'ensemble des composantes notamment les recettes non fiscales du trésor (+ 25,4 milliards), les bonus de signature (+5,5 milliards) et les autres ressources de sécurité sociales (+5,4 milliards).

Les dons ressortent à **253,5 milliards** contre une prévision de **253,2 milliards**.

II.2.c. Dépenses publiques

A fin décembre 2016, les dépenses totales et prêts nets sont évalués à **5 014,7 milliards (23,8% du PIB)** contre **5 215,3 milliards (24,8% du PIB)** prévus, soit une sous consommation de **200,5 milliards** liée pour l'essentiel à un niveau d'exécution des dépenses d'investissement moindre que prévu et à une sous consommation des dépenses de personnel.

- ❖ *les dépenses de personnel* se sont établies à **1 400,4 milliards** contre un objectif de **1 434 milliards**, soit une sous consommation de **33,5 milliards** expliquée essentiellement par le retard dans la transmission à la Solde de dossiers de premiers mandatement des 8 000 nouveaux instituteurs sortants des CAFOP ;
 - ❖ *les subventions et autres transferts* ont connu une hausse de **27,7 milliards**. Prévus à 357,9 milliards, ils sont ressortis à 385,6 milliards. Ce dépassement est lié en partie aux subventions écoles privées (119,4 milliards contre 113,5 milliards prévus) et à la subvention aux EPN (65,5 milliards contre 54,2 milliards prévus) ;
 - ❖ *les dépenses de fonctionnement* se sont chiffrés à 836,8 milliards contre 835,9 milliards prévus, soit un surplus de 1 milliard ;
 - ❖ *les intérêts sur la dette* s'affichent à 360,1 milliards contre 350,6 milliards prévus, soit un dépassement de **9,5 milliards** en lien principalement avec les échéances sur l'euro bond ;
 - ❖ *les dépenses d'investissement*, programmées à **1 572,1 milliards (7,5% du PIB)**, ont été exécutées à **1 408,7 milliards (6,7% PIB)**, soit un taux d'exécution de 89,6%. Elles ont été financées par **1 054,3 milliards** (97,4% d'exécution) de ressources internes et **354,4 milliards** (72,4% d'exécution) de ressources extérieures.
- **Au titre des dépenses financées sur ressources intérieures**, la sous-consommation s'explique notamment par le faible niveau d'exécution des projets du Contrat de Désendettement et de Développement (125,2 milliards contre 161,9 milliards prévus).
- **Au titre des dépenses financées sur ressources extérieures**, elles portent sur les emprunts-projets et les dons-projets. Le

niveau d'exécution relativement faible (72,4%) des dépenses financées sur ressources extérieures est lié au retard dans le démarrage de nombreux projets d'infrastructures routières et d'adduction en eau potable.

II.2.d. Financement du déficit budgétaire et dette

Le déficit budgétaire global de l'année 2016 s'établit à **838,1 milliards (4,0% du PIB)** contre un objectif de **839,5 milliards (4,0% du PIB)**. Il a été couvert notamment par les ressources mobilisées sur les marchés monétaire et financier de l'UEMOA pour un montant de 1 688,1 milliards, dont 295 milliards de SUKUK. Par ailleurs, l'Etat a bénéficié d'appuis budgétaires évalués à 147,7 milliards.

Tableau 6: Concours extérieurs 2015-2016

En milliards de FCFA	2015	2016
TOTAL Concours extérieurs	1 112,7	704,7
dont Tirages sur prêts projets	327,7	262,0
Appuis budgétaires	175,7	147,7
<i>BM</i>	88,0	74,9
<i>FMI</i>	80,9	58,4
<i>BAD</i>	6,8	0,0
<i>AFD / UE</i>	0,0	14,4
Titres Eurobonds	584,8	0,0
SUKUK	24,5	295,0

Sources : DGTCP ; DGE

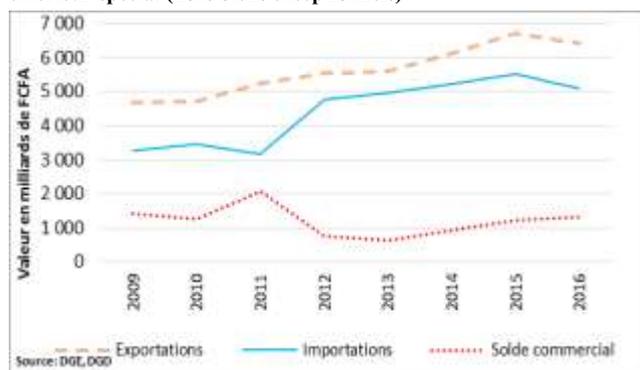
Ces divers financements ont contribué au remboursement du service de la dette publique exécuté à **1 642,7 milliards** contre **1 340,3 milliards** prévus et **1 334,4 milliards** réalisés en 2015. Ce service comprend 1 158,4 milliards de dette intérieure (pour une prévision de 860,5 milliards) et 484,3 milliards de dette extérieure (pour 479,8 milliards prévus).

II.3. COMMERCE EXTERIEUR

Les **échanges de marchandises** en commerce spécial et hors biens exceptionnels ont enregistré en glissement annuel, un repli en valeur aussi bien des importations (-7,8%) que des exportations (-4,8%). La baisse plus prononcée des importations entraîne une amélioration de l'excédent commercial qui atteint 1 317,0 milliards (6,3% du PIB), en hausse de 8,6% (+103,9 milliards) par rapport à 2015.

Les échanges extérieurs ont bénéficié d'une amélioration des termes de l'échange de 14,2% résultant d'une baisse des prix à l'importation (-11,3%) et d'une hausse des prix à l'exportation (+1,3%). En outre, le taux de couverture s'est établi à 126%, en hausse de 5,5 points de pourcentage comparé à l'année précédente.

Graphique 12 : Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial (hors biens exceptionnels)



✓ *Retrait des exportations*

Les exportations se contractent sous l'effet conjoint des diminutions en valeur des ventes de produits primaires (-3,8%) et de produits transformés (-6,3%).

Les produits primaires subissent dans l'ensemble une contraction des volumes (-5,5%) en lien notamment avec la baisse des exportations de cacao (-17,9%), tandis que les prix progressent (+1,7%).

La baisse en valeur provient des produits issus de l'agriculture industrielle et d'exportation (-6,8%), notamment, le cacao fèves (-13,4%), le coton en masse (-18,0%) et le bois en grume (-62,3%). Toutefois, cette contraction est amoindrie par les évolutions positives de la noix de cajou (+9,9%), du caoutchouc (+9,9%), de la banane (+21,9%) ainsi que des produits miniers tels que

l'or (+8,5%) et le pétrole brut (+7,2%) qui est favorisé par la forte hausse des quantité vendues (+33,5%).

Les exportations de produits transformés se contractent en valeur sous l'effet du fléchissement des volumes exportés de 6,9%.

La baisse en valeur se ressent principalement au niveau des produits pétroliers (-31,2%), du cacao transformé (-1,0%), des véhicules automobiles (-41,0%), du bois transformé (-14,0%) et du café transformé (-31,8%). Cette baisse des produits transformés a été moindre grâce à la hausse des exportations de certains produits, notamment les plastiques (+19,1%) et l'huile de palme (+13,6%).

✓ *Repli des importations*

Les importations connaissent une baisse de 7,8%, sous l'effet conjugué d'une augmentation des achats de biens de consommation (+2,4%) et d'un retrait des biens intermédiaires (-23,5%) et des biens d'équipement (-2,8%).

Les biens de consommation enregistrent un accroissement des volumes importés de 8,8% sous l'effet de la baisse des prix de 6,0%. La progression en valeur est attribuable notamment aux produits pharmaceutiques (+40,4%), au riz (+6,4%), aux produits pétroliers (+3,9%) et aux automobiles (+4,5%). Ces hausses sont amoindries par le repli du caoutchouc (-20,3%), des produits en plastiques (-11,1%), des produits laitiers (-15,4%), des « viandes et abats comestibles » (-15,8%) et du blé tendre (-8,3%).

Les biens intermédiaires reculent sous l'effet à la fois des volumes (-2,2%) et des prix (-21,7%).

Le repli en valeur est imputable au pétrole brut (-32,3%), au « fer, fonte, acier et ouvrage » (-36,1%), au clinker (-11,2%) et aux produits métalliques (-13,8%). Toutefois, cette contraction est atténuée par l'achat de produits chimiques (+2,0%), d'« huiles essentielles et extraits de végétaux » (+5,4%) et de ciment (+15,9%). Les importations de ciment se sont élevées à 530 585,9 tonnes en 2016 contre 431 645,4 tonnes en 2015 pour faire face au gap de production auquel sont confrontées les quatre cimenteries installées en Côte d'Ivoire. En effet, une mesure d'autorisation des importations de ciment a été

prise en juin 2015 par les autorités ivoiriennes pour satisfaire les besoins de l'économie nationale.

Hors pétrole brut, les achats de biens intermédiaires baissent de 15,7% en valeur mais augmentent en volume de 4,7%.

Les biens d'équipements s'affichent en retrait sous l'effet de la baisse des prix (-7,1%). Les quantités progressent quant à elles de 4,6%. L'évolution en valeur est en lien avec le repli des acquisitions de machines mécaniques (-13,8%), de machines automatiques (-2,1%), de matériels de transport routier (-24,1%) et de matériels de navigation aérien (-44,0%).

✓ Structure des échanges commerciaux de biens

En 2016, les produits primaires et les produits transformés représentent respectivement 59,7% et 40,3% des exportations totales en valeur.

Tableau 7 : Structure des exportations 2015-2016 (en %)

	2015	2016
Produits primaires	59,1	59,7
Agriculture d'exportation	79,8	77,3
<i>dont: cacao fèves</i>	52,8	47,6
<i>dont: noix de cajou</i>	10,8	12,3
Produits miniers	19,7	22,0
<i>dont: pétrole brut</i>	8,1	9,0
<i>dont: Or</i>	11,2	12,7
Agriculture vivrière, Élevage, Pêche	0,5	0,7
Produits transformés	40,9	40,3
1ère Transformation	50,5	53,9
<i>dont: Cacao transformé</i>	33,8	35,7
Manufacturiers	45,4	41,5
<i>dont: Produits pétroliers</i>	23,2	17,0
Conserves et Préparation Alimentaires	4,1	4,6

Sources : DGE, DGD

Les produits primaires restent dominés par le cacao fèves (47,6%) et la noix de cajou (12,3%) au niveau des produits de l'agriculture d'exportation. Pour ce qui concerne les produits miniers, ils sont essentiellement constitués de l'or (12,7%) et du pétrole brut (9,0%).

Les produits transformés sont principalement composés de cacao transformé (35,7%) et de produits pétroliers (17,0%).

S'agissant des importations, elles sont dominées essentiellement par les biens de consommation notamment de produits primaires composés de poisson (23,1%) et de riz (31,3%). Quant aux biens intermédiaires, ils sont constitués de pétrole brut (41,1%) et de « fer, fonte, acier et ouvrages en aciers » (16,9%).

Les importations de biens d'équipement sont constituées de machines mécaniques (39,8%) et de machines électriques (22,2%).

Tableau 8 : Structure des importations 2015-2016 (en %)

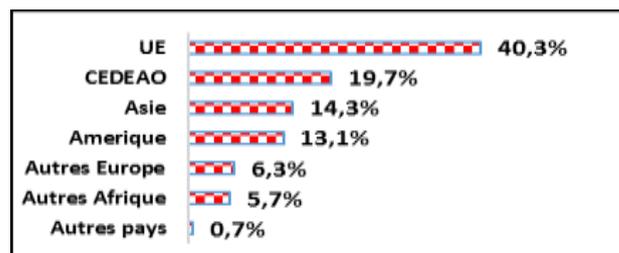
	2015	2016
Biens de Consommation	42,9	47,6
Produits alimentaires	42,0	40,8
<i>dont: Poissons</i>	23,2	23,1
<i>Riz</i>	29,3	31,3
Biens intermédiaires	35,0	29,0
<i>dont: Pétrole brut</i>	46,5	41,1
<i>Fer, fonte, acier et ouvrages</i>	20,2	16,9
Biens d'équipement	22,1	23,3
<i>dont: Machines mécaniques</i>	44,8	39,8
<i>Machines électriques</i>	16,9	22,2

Source : DGE ; DGD

✓ Répartition géographique des échanges

Les principaux partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire en 2016 proviennent de l'Union Européenne, de la CEDEAO et de l'Asie. Ces trois zones captent 74,3% des échanges du pays.

Graphique 13 : Répartition géographique des exportations à fin décembre 2016

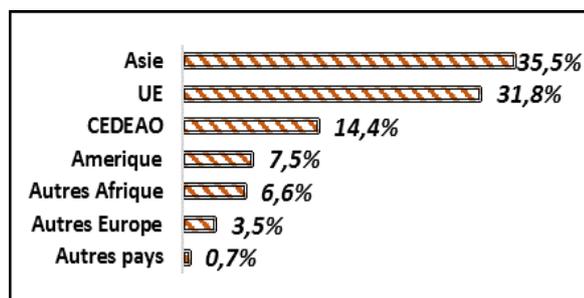


Source : DGE ; DGD

En Europe, les Pays Bas (11,6%), la Belgique (6,2%), la France (5,4%) et l'Allemagne (5,0%) sont les principales destinations des produits ivoiriens, tandis que le Ghana (4,8%) et le Mali (4,4%) représentent les partenaires commerciaux majeurs en Afrique en raison de la proximité géographique et du partage d'habitudes culturelles.

Sur le continent asiatique, le Vietnam (5,1%) occupe la première place en raison de sa demande en coton et en noix de cajou.

Graphique 14 : Répartition géographique des importations à fin décembre 2016



Source : DGE ; DGD

Les principaux fournisseurs sont essentiellement issus de l'Asie, de l'Union Européenne et de la CEDEAO. L'ensemble des importations de ces zones cumulent à elles seules 81,7% des échanges.

Au niveau de l'Asie et de l'Europe, la Chine et la France viennent en tête avec respectivement 17,4% et 13,3% des importations.

Le poids de la CEDEAO (11,4%) s'explique par les achats de pétrole brut en provenance du Nigéria pour l'alimentation de la SIR. Le Nigéria occupe le premier rang au niveau de la CEDEAO et le 3^{ème} rang au niveau mondial derrière la Chine et la France.

II.4. SITUATION MONETAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

II.4.a. Situation monétaire

Au terme de l'année 2016, la situation monétaire est caractérisée par une hausse de la masse monétaire, une consolidation des crédits intérieurs et une baisse des avoirs extérieurs. Ces évolutions interviennent dans un

contexte marqué par une relative stabilité des conditions des banques.

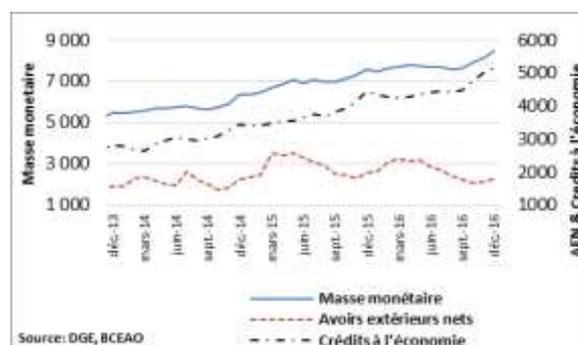
La masse monétaire se situe à 8 477,4 milliards, en accroissement de 12,1% (+915,6 milliards) sous l'effet conjugué de l'augmentation des crédits intérieurs (+18,4% ; +1 089,4 milliards) et de la baisse des avoirs extérieurs nets (-9,1% ; -180,1 milliards). Les dépôts dans les banques (+13,7% ; +744,0 milliards) augmentent ainsi que la circulation fiduciaire (+8,0% ; +171,6 milliards).

Reflétant le déficit global de la balance des paiements, la Banque Centrale (BCEAO) voit ses avoirs extérieurs reculer de 13,3% (-238,9 milliards) tandis que les avoirs extérieurs des banques commerciales ressortent en hausse de 29,7% (+58,8 milliards). Il découle de ces évolutions un repli des avoirs extérieurs nets de 9,1% pour s'établir à 1 808,9 milliards. Au total, les réserves de l'UEMOA en 2016 couvrent 4,3 mois d'importation contre 5,4 mois en 2015.

L'encours du crédit intérieur net ressort à 7 001,0 milliards, en augmentation de 18,4% (+1 089,4 milliards). Cette évolution provient de la progression à la fois de la Position Nette du Gouvernement et du crédit net à l'économie.

La Position Nette du Gouvernement croît de 27,8% (+401,6 milliards) pour s'afficher à 1 846,6 milliards. Cette dégradation du crédit net à l'Etat traduit l'évolution des engagements du Trésor vis-à-vis du système bancaire, en lien avec le financement des projets structurants de l'Etat.

Graphique 15 : Principaux agrégats monétaires (en milliards de FCFA)



Source : DGE, BCEAO

Concernant, le financement bancaire de l'économie, il s'est accru de 15,4% (+687,7 milliards) pour se situer à

5 154,3 milliards, dénotant du soutien du système bancaire à l'économie ivoirienne. Ce renforcement provient de tous les types de crédits à savoir les crédits de campagne (+18,1% ; +70,6 milliards), les crédits ordinaires de court terme (+5,4% ; +127,1 milliards) ainsi que les crédits ordinaires à moyen et long terme (+28,6% ; +489,8 milliards).

Sur les douze mois de l'année 2016, le montant cumulé des nouvelles mises en place de crédits ordinaires est ressorti à 4 368,5 milliards, en hausse de 2,6% (+112,1 milliards). Ce résultat a été possible grâce à l'augmentation des crédits accordés aux principaux bénéficiaires que sont, dans l'ordre, les « Particuliers » (+175,1 milliards), les « Personnels des banques » (+78,9 milliards) et l'« Etat et organismes assimilés » (+64,7 milliards). Le taux d'intérêt moyen s'est établi à 6,2%, identique à son niveau de 2015 et la durée moyenne des crédits a été plus longue (17,1 mois en 2016 contre 13,5 mois en 2015).

Les effets de commerce escomptés ont vu leur montant cumulé croître de 6,1% (+48,4 milliards) pour se chiffrer à 840,7 milliards. Le taux d'intérêt d'escompte a quant à lui baissé de 0,5 point de pourcentage pour s'établir à 7,4%.

En revanche, au niveau des dépôts, le cumul des montants se situe à 1 576,9 milliards, en recul de 3,3% (-54,1 milliards). Dans le même temps, le taux moyen créditeur ressort à 5,1%, en retrait de 0,1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente.

II.4.b. Marché boursier

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a enregistré une évolution favorable en 2016 tant au niveau des échanges d'actifs que de la capitalisation.

En effet, la place financière a franchi les 392,6 milliards de FCFA de transaction en 2016, en progression de 25,3% par rapport à 2015. Au niveau du volume des transactions, le nombre de titres échangés a augmenté de 71,4% pour se situer à 193 984 632.

S'agissant de la capitalisation boursière composite, elle se chiffre à 10 215,5 milliards, en accroissement de 10,4%

par rapport à fin décembre 2015. Cette performance est attribuable au dynamisme de la capitalisation à la fois du marché des actions (+6,1%) et du marché des obligations (+30,8%).

La capitalisation boursière du marché des actions s'établit à 7 706,3 milliards et devrait se consolider davantage compte tenu des introductions en bourse attendues et du potentiel haussier de la plupart des actifs cotés. Concernant la capitalisation du compartiment obligataire, elle atteint 2 509,3 milliards, traduisant principalement un financement plus accru des Etats de l'UEMOA par le marché financier régional.

Cette bonne performance de l'activité boursière se traduit par la hausse de 5,2% de l'indice BRVM composite qui tire profit de l'évolution positive des indices sectoriels tels que celui du transport (+45,9%), de la distribution (+38,6%), de l'industrie (+5,7%) et des autres secteurs (+2,9%). Par contre, les indices du secteur agricole (-11,1%), des finances (-1,3%) et des services publics (-0,7%) se contractent. Par ailleurs, l'indice BRVM10 recule de 7,4% en raison de la baisse des titres de certaines entreprises qui composent les dix valeurs les plus actives du marché.

La BRVM a bénéficié en 2016 du passage à une cotation en continu et de la mise en place d'un compartiment pour les petites et moyennes entreprises, dont le lancement reste conditionné par une autorisation du Conseil Régional de l'Epargne Publique et du Marché Financier (CREPMF). Au niveau du marché obligataire, la BRVM a vu la création d'un indice obligataire de référence pour le marché financier de l'UEMOA. Il s'agit de l'indice obligataire WBI (West African Economic and Monetary Union Bond Index) qui apporte de la clarté dans le suivi des titres obligataires souverains.

L'évolution notable de la BRVM au cours des quatre dernières années lui a permis d'être la bourse la plus innovante de l'Afrique et d'accéder à la catégorie « Marché Frontière » du Morgan Stanley Capital International (MSCI) en intégrant leur indice des Marchés frontières. Cette intégration intervient deux ans après la création de l'indice «Standalone» MSCI SELECT

WAEMU COUNTRIES IMI dédié au marché financier de la zone UEMOA.

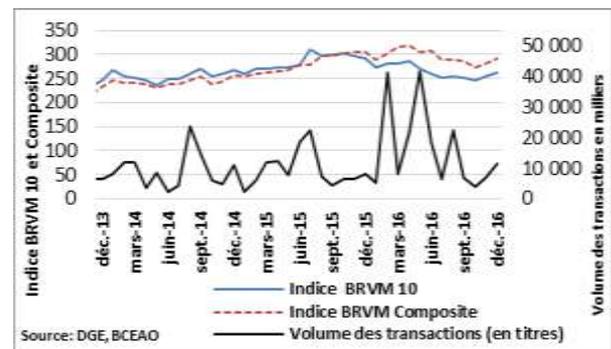
La BRVM vient ainsi porter à six le nombre de bourses africaines que comporte cet indice. Les autres bourses concernées sont celles du Nigeria, du Maroc, de la Tunisie, du Kenya et de l'Ile Maurice.

Il est noté également l'intégration de la BRVM à l'indice S&P 500 et Dow Jones 30.

En un peu moins de vingt années d'existence, la BRVM a donc su s'imposer comme un marché financier fiable, viable et profitable, pour ses émetteurs aussi bien que pour ses investisseurs. Elle compte aujourd'hui quarante-trois sociétés cotées avec un ratio moyen de liquidité de 25,7%. Le taux de rendement moyen du marché se situe à 4,9% avec une prime de risque de -1,9% à fin décembre 2016.

En termes de perspectives, la BRVM compte s'appuyer sur la poursuite et le renforcement de la croissance économique de l'UEMOA, point d'ancrage de la vitalité et de l'expansion du marché financier. Par ailleurs, elle poursuivra les transformations structurelles engagées pour être plus attractive. Ainsi, la mise en œuvre du compartiment 3 consacré aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) sera effective. Il est également prévu le lancement des obligations pour la diaspora en vue de financer des travaux d'investissements en infrastructures.

Graphique 16 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



CONCLUSION

En conclusion, l'activité économique est en hausse, tirée par les secteurs secondaire et tertiaire. Le dynamisme anticipé dans le vivrier devrait contrebalancer la moindre performance de l'agriculture d'exportation. La croissance a été soutenue par une accélération des investissements tant publics que privés. La progression du PIB réel devrait être élevée en 2016, maintenant la Côte d'Ivoire dans le groupe de tête des pays à forte croissance en Afrique et dans le monde.